Automne 2018 Vol. 27, nº 3

DIRE

LA RECHERCHE À VOTRE PORTÉE

ARTS

L'art féministe de Niki de Saint Phalle

SOCIÉTÉ

La Suisse, plaque tournante de l'aide à mourir

FICSUM

FONDS D'INVESTISSEMENT
DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PAVILLON MARGUERITE-D'YOUVILLE
2375, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, BUREAU 1125-7
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1A8

DIRE

LA RECHERCHE À VOTRE PORTÉE

DIRE
LA REVUE DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

CONSOMMATION ET BOUCHÉES OFFERTES GRATUITEMENT !

PAVILLON JEAN-COUTU
AGORA MORRIS ET ROSALIND-GOODMAN
15 OCTOBRE DE 17 H 30 À 22 H

OUVERT AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS
INSCRITS AUX CYCLES SUPÉRIEURS

LANCEMENT DE LA SAISON 2018-2019

INVITÉ D'HONNEUR : MATTHIEU DUGAL
(Émission *La sphère*, ICI Radio-Canada Première)

MINICONFÉRENCE
L'IMPORTANCE DE LA VULGARISATION ET LES DÉBOUCHÉS EN JOURNALISME SCIENTIFIQUE

ENTREVUES
AVEC LES AUTEURES DES MEILLEURS ARTICLES DE L'ANNÉE 2018

FICSUM.COM

FICSUM
FONDS D'INVESTISSEMENT
DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PAVILLON MARGUERITE-D'YOUVILLE
2375, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, BUREAU 1125-7
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1A8

DIRE

LA RECHERCHE À VOTRE PORTÉE

Fondée en 1992
La revue des cycles supérieurs de l'Université de Montréal
Automne 2018 vol. 27, nº 3

Directeur général
Alexandre Guertin-Pasquier

Rédactrice en chef
Marie-Paule Primeau

Comité de lecture
Ahmed Hamila, Laura-Maria Martinez, Esther McSween-Cadieux

Réviseure linguistique
Catherine Vaudry

Collaborateurs
Patricia Bérubé, Samuel Blouin, Valérie Costanzo, Hélène Jamann, Beth Kearney, Sonia Lupien, Claudia Picard-Deland, Nicolas Pinceloup

Graphiste
Dominique Lavoie

Correctrice d'épreuves
Émilie Pelletier

Imprimeur
Impart Litho

Éditeur
La revue *Dire* est publiée par le Fonds d'investissement des cycles supérieurs de l'Université de Montréal (FICSUM). Le FICSUM est une corporation à but non lucratif financée par les étudiants inscrits aux 2e et 3e cycles à l'Université de Montréal.

Conseil d'administration du FICSUM
Président : Martin St-Pierre
Trésorière : Camille Fortier-Martineau
Secrétaire : Asma Bouikni
Administrateur : Adrien Bravo
Administrateur : Camille Francoeur Marquis
Administratrice : Stéfanie Tougas
Administrateur : Guillaume Larivière Gauthier
Administratrice : Solène Doutrelant

ISSN 1192-9340
Dépôt légal 3e trimestre 2018
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Envoi de publication canadienne nº 40013185
Dire publie trois numéros par an

Tirage
3 600 exemplaires

Publicité
info@ficsum.qc.ca

Abonnement sur le site Web au www.ficsum.com

	1 an	2 ans
Individuel	25,24 $	37,09 $
Institutionnel	35,40 $	57,41 $
Hors Canada	35,40 $	57,41 $

Toute correspondance doit être adressée à :
Revue *Dire*
2375, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, bureau 1125-7
Montréal (Québec) H3T 1A8
redaction@ficsum.com

Téléphone : 514 343-6111, poste 53027
Site Web : www.ficsum.com

Les auteurs publiés dans *Dire* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. Toute reproduction doit être préalablement autorisée par le FICSUM. La reproduction des photographies est interdite.

Photographies (sauf indication contraire) : Shutterstock©

LE MOT DE LA RÉDACTRICE EN CHEF

Tandis que l'été tire à sa fin, l'automne s'amorce avec plusieurs projets stimulants et de nouvelles collaborations pour l'équipe de la revue. Mes manches sont déjà relevées pour actualiser tous ces défis qui se profilent. Ma réputation dit vrai : je cherche un peu, beaucoup à bousculer la routine, car je carbure aux initiatives. Plus ça bouillonne d'idées à réaliser dans ma tête, plus j'aime ça!

À ce propos, je suis très heureuse de vous offrir, en grande primeur, une toute nouvelle section dans la revue : une chronique! La première chroniqueuse invitée de l'histoire de notre publication n'est nulle autre que Sonia Lupien. Je l'avoue, j'en suis pas mal fière! Que Mme Lupien ait accepté de collaborer avec nous pour la prochaine année me ravit. J'ai une grande admiration pour ses travaux sur le stress humain, un mal qui nous touche tous. La revue *Dire* l'accueille donc en ses pages avec beaucoup de respect et d'humilité, au bénéfice de ses lecteurs et lectrices.

Vous l'avez sans doute compris, je vous avais à l'esprit quand j'ai pensé à elle comme chroniqueuse. Aborder les questions liées au stress est plus que jamais essentiel. Peut-être avez-vous lu les articles publiés en juin dans *Le Devoir* qui font état de la détresse étudiante. Sachant que 22 % des étudiants souffrent de détresse psychologique, selon un sondage mené en 2016 par la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal, et que l'Union étudiante du Québec et la Fédération étudiante collégiale du Québec priorisent cet enjeu pour présenter des recommandations aux différents partis politiques québécois en vue des élections d'octobre, le sujet est très chaud. Surtout, des solutions doivent être proposées et mises en place, et ce, le plus tôt possible. J'ai donc décidé que la revue *Dire* contribuerait à celles-ci cette année, même modestement.

Autre bonne nouvelle : forte de son succès, la revue *Dire* a maintenant sa propre page Facebook! Donner un accès direct aux articles de nos auteures et auteurs sur ce média devenait un incontournable. De plus en plus populaire, la revue attire des lecteurs de partout dans la francophonie grâce, entre autres, à notre partenaire l'Agence Science-Presse. La voilà donc qui prend de la maturité pas à pas. Et je vous réserve une surprise dans le numéro de janvier, histoire de dynamiser davantage son contenu! Mon aspiration : faire en sorte que la revue évolue constamment et continue de nourrir votre curiosité intellectuelle.

Bon automne!

Marie-Paule Primeau
Rédactrice en chef

SOMMAIRE

REGARD SUR L'ACTUALITÉ

Le goût amer du plastique **/9**

NICOLAS PINCELOUP
Programme de maîtrise en biologie

CHRONIQUE

Le stress des chercheurs scientifiques **/10**

SONIA LUPIEN
Chercheure en neurosciences

ARTS

Musées : faire une place au toucher **/12**

PATRICIA BÉRUBÉ
Programme de maîtrise en histoire de l'art

L'art féministe de Niki de Saint Phalle **/18**

BETH KEARNEY
Programme de maîtrise en littérature française

SANTÉ

Des alliées pour lutter contre la sclérose en plaques / **25**
HÉLÈNE JAMANN
Programme de doctorat en neurosciences

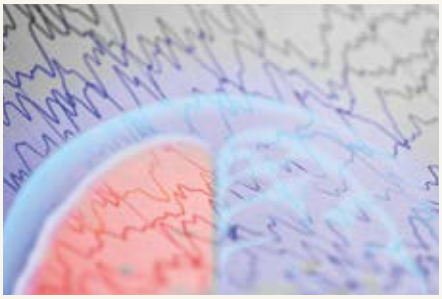

Influencer la mémoire en dormant / **30**
CLAUDIA PICARD-DELAND
Programme de doctorat en neurosciences

SOCIÉTÉ

La Suisse, plaque tournante de l'aide à mourir / **36**
SAMUEL BLOUIN
Programme de doctorat en sociologie

Justice familiale sans avocat : mission impossible ? / **42**
VALÉRIE COSTANZO
Programme de maîtrise en droit

GRÂCE À NOS PARTENAIRES, ENRICHISSEZ VOTRE EXPÉRIENCE AUX CYCLES SUPÉRIEURS !

LES SAISONS DE LA FESP

PRÉSENTEZ VOS RÉSULTATS LORS DU MOIS DE LA RECHERCHE ÉTUDIANTE ET COUREZ LA CHANCE DE **REMPORTER UNE BOURSE DÉCERNÉE PAR LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES** !

L'ŒUF OU LA POULE

ÉCRIVEZ DANS LA REVUE *DIRE* ET COUREZ LA CHANCE D'ÊTRE **INVITÉ À L'ÉMISSION DE VULGARISATION RADIOPHONIQUE *L'ŒUF OU LA POULE*** !

Thèsez-vous ?

OBTENEZ **100 $ DE RABAIS LORS DE VOTRE INSCRIPTION À UNE RETRAITE *THÈSEZ-VOUS ?*** GRÂCE À UN CODE PROMOTIONNEL !

OBTENEZ JUSQU'À **1 200 $ POUR L'ORGANISATION D'UN CONGRÈS OU D'UNE TABLE RONDE** LORS DU MOIS DE LA RECHERCHE ÉTUDIANTE, GRÂCE À UNE COLLABORATION ENTRE LE **FICSUM** ET LE **FAVE** !

ACS

ÉCRIVEZ DANS LA REVUE *DIRE* ET COUREZ LA CHANCE DE VOIR **VOTRE TEXTE PUBLIÉ SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS SCIENTIFIQUES DU QUÉBEC ET D'OBTENIR UNE ADHÉSION D'UN AN** À L'ORGANISME !

ASP

ÉCRIVEZ DANS LA REVUE *DIRE* ET COUREZ LA CHANCE QUE **VOTRE TEXTE SOIT PUBLIÉ SUR LE SITE DE L'AGENCE SCIENCE-PRESSE** !

FICSUM.COM

FICSUM

FONDS D'INVESTISSEMENT
DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PAVILLON MARGUERITE-D'YOUVILLE
2375, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, BUREAU 1125-7
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1A8

Nicolas Pinceloup
nicolas.pinceloup@umontreal.ca
Programme de maîtrise en biologie

LE GOÛT AMER DU PLASTIQUE

À l'échelle mondiale, 90 % du plastique qui a été produit n'aurait jamais été recyclé. Ce plastique se retrouve dans les décharges, mais aussi dans l'environnement, transporté par les eaux de pluie jusqu'aux rivières, puis dans les océans. Tant et si bien que le fleuve Saint-Laurent contient aujourd'hui une quantité aussi élevée de microparticules de plastique que les sites les plus contaminés ailleurs dans le monde.

Au sommet du G7 à Charlevoix en 2018, six des sept participants de la conférence ont publié un communiqué témoignant de leur volonté de protéger les océans, notamment contre la pollution par le plastique. Le Plan d'action de Charlevoix montre que les dirigeants présents au sommet ont l'intention de remédier à ce problème d'envergure[1]. Seulement, le document ne fait que reconnaître l'urgence de la situation, qui est incontestable : les plastiques tuent 1,5 million d'animaux marins par année. Dans l'annexe du Plan d'action, les parties s'accordent pour développer une meilleure gestion des plastiques.

Elles préconisent une approche globale qui limiterait le recours aux plastiques à usage unique, mais aussi qui repenserait les cycles de vie des produits et leur utilisation afin que ceux-ci ne se retrouvent pas dans les océans. Toutefois, cet engagement est volontaire et non contraignant, ce que déplorent certaines associations. De plus, une inconnue de taille demeure : la charte sera-t-elle adoptée dans le futur par les pays du G20 ?

D'ores et déjà, à l'échelle locale, les acteurs s'attaquent activement aux plastiques à usage unique. Montréal a banni les sacs plastiques gratuits dans les magasins en 2018 et l'Écosse vise à bannir les pailles de plastique d'ici 2019. L'Inde et Taïwan, de leur côté, étendent l'interdiction à tous les plastiques à usage unique. Les entreprises s'engagent, elles aussi : les rôtisseries St-Hubert ont déjà éliminé les pailles de plastique de ses restaurants et Chez Cora ira dans le même sens d'ici 2019. À l'international, Starbucks a l'intention de supprimer les pailles jetables d'ici 2020, et IKEA souhaite suivre le mouvement pour tous les plastiques à usage unique dans ses magasins et restaurants.

Bannir les plastiques à usage unique ne réglera pas tout, car le plastique est présent partout, depuis l'emballage jusque dans les produits cosmétiques. De plus, une quantité énorme de plastique est présente dans l'environnement, et aucune solution concrète n'a encore été trouvée pour éradiquer la pollution des océans. Cependant, à toutes les échelles, les actions se multiplient contre le plastique afin de réduire les 8 millions de tonnes qui s'y retrouvent chaque année. Toutes ces actions, même les plus petites, vont dans le bon sens. ◎

[1] G7 2018 Charlevoix. (2018). *Plan d'action de Charlevoix pour la santé des océans et des mers et des communautés côtières résilientes.* Repéré à https://g7.gc.ca/fr/documents-officiels/plan-daction-charlevoix-pour-sante-oceans-mers-communautes-cotieres-resilientes/

Sonia Lupien est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le stress humain et directrice du Centre d'études sur le stress humain. Elle est professeure au Département de psychiatrie de l'Université de Montréal.

LE STRESS DES CHERCHEURS SCIENTIFIQUES

Écrire des demandes de subvention à répétition en raison du faible taux de succès, produire des articles dans les grandes revues scientifiques, donner des cours et superviser des étudiants des cycles supérieurs, présenter des conférences dans les grands congrès internationaux. Travail stressant que celui du chercheur scientifique ? Cela dépend peut-être de l'expérience acquise et du point de vue adopté !

Quand Alexandre Guertin-Pasquier, directeur général du FICSUM, et Marie-Paule Primeau, rédactrice en chef de la revue *Dire*, m'ont demandé d'écrire quelques chroniques dans l'année à venir, j'ai hésité. En effet, à titre de chercheure scientifique, j'en ai déjà beaucoup sur ma liste de « choses à faire », et je n'étais pas certaine d'avoir le temps ni l'inspiration pour écrire des chroniques intéressantes. Toutefois, j'ai eu la bonne idée de demander à Marie-Paule de me parler de la revue (que je ne connaissais pas, vous m'en voyez désolée !), et lorsqu'elle m'a envoyé quelques exemplaires de numéros antérieurs, je me suis dit : « *Aaaaahhhh ! Une revue écrite par des étudiants universitaires ! Quelle belle occasion de leur jaser des études supérieures, du stress qui y est associé (ou pas…) et de toutes sortes de choses intéressantes sur le monde universitaire et scientifique !* »

Alors j'ai dit oui à Alexandre et Marie-Paule, et me voici donc, les deux mains bien installées sur mon clavier, prête à discuter.

Mon premier sujet ? La récente vague d'articles parus dans de grands journaux scientifiques tels *Nature*[1] et *Science* et consacrés au stress intenable vécu par les chercheurs en début de carrière. En septembre 2016, la revue *Nature* a utilisé Facebook pour demander aux personnes commençant une carrière de chercheur de décrire leur réalité quotidienne. La revue a reçu plus de 300 réponses, toutes négatives.

Les jeunes chercheurs rapportaient ainsi vivre un stress intense devant les défis générés par le monde universitaire : demandes de subvention à rédiger, articles scientifiques à écrire, cours à planifier et à donner, étudiants à superviser, charges administratives à assumer, différents congrès auxquels participer. Ils indiquaient que tout ce stress les empêchait de penser adéquatement à leur projet de recherche et qu'ainsi, la course aux publications et aux subventions tuait leur potentiel d'innovation.

Bref, ils sont au bout du rouleau.

Quand je lis ces articles, je comprends aisément la détresse de ces jeunes chercheurs, car j'étudie les effets du stress sur le cerveau humain depuis maintenant deux décennies. Je conçois très bien que le stress généré par la nouveauté et l'imprévisibilité de toutes ces tâches nouvelles en début de carrière puisse être pesant.

Toutefois, chaque fois que je lis ce genre d'articles, je ne peux m'empêcher d'avoir une petite réaction de colère envers les directeurs de ces journaux : en ne présentant que des aspects négatifs du travail de chercheur, ils empêchent peut-être de jeunes personnes remplies de potentiel scientifique de se lancer dans une carrière universitaire, par peur de vivre ces immenses défis.

Je le sais pour l'avoir vécu. Combien de jeunes étudiants et étudiantes au doctorat m'ont dit la chose suivante :

« *Sonia, je ne crois pas que je veux devenir chercheur scientifique. En effet, les chercheurs que je connais disent que c'est l'un des emplois les plus stressants qui soit, car on doit toujours écrire de deux à trois demandes de subvention, des articles scientifiques, enseigner et faire des conférences. Tous les chercheurs à qui je parle me disent que c'est de plus en plus difficile d'avoir des subventions ou d'avoir un article accepté pour publication. Je ne serai jamais capable de suivre ce rythme effréné.* »

Alors voilà, je persiste et signe : le travail de chercheur scientifique est l'un des plus beaux au monde.

Si beaucoup de mes collègues persistent à dire que le travail de chercheur est l'un des plus stressants au monde, je réponds de mon côté toujours la même chose : le travail de chercheur est merveilleux. En fait, des études récentes[2] montrent que l'épuisement professionnel survient en général durant les deux premières années d'emploi après la sortie des bancs universitaires. Alors oui, bien sûr que de commencer une carrière scientifique est difficile, mais ce l'est au même titre que d'occuper n'importe quel nouvel emploi quand on sort de l'université.

Alors voilà, je persiste et signe : le travail de chercheur scientifique est l'un des plus beaux au monde. Oui, j'écris de deux à trois demandes de subvention par année, mais c'est parce que je le veux bien. Pour moi, écrire une demande de subvention, c'est m'accorder du « temps-cerveau », c'est-à-dire un moment pour me mettre à jour sur la littérature scientifique et penser à de nouveaux projets de recherche. Merveilleux moments! Oui, je dois donner des cours et superviser des étudiants de cycles supérieurs, et j'adore cela! J'adore voir le visage des étudiants au baccalauréat quand ils comprennent enfin un concept difficile et leur sourire quand ils ont bien réussi un examen. J'adore voir un étudiant recevoir son doctorat et constater la fierté dans le visage de ses parents et amis. Merveilleux moments! J'adore écrire des articles scientifiques et j'aime même recevoir les critiques de mes réviseurs! J'apprends depuis longtemps à mes étudiants que d'accepter la critique des pairs avec humilité améliore toujours leur article scientifique et augmente leur index de citation. J'adore enfin faire le tour du monde pour donner des conférences scientifiques. Je retrouve mes amis et collègues à différents endroits dans le monde et on refait la science lors de chaque congrès. Merveilleux moments…

Alors certes, les 300 jeunes chercheurs ayant répondu au sondage de *Nature* ont affirmé que leur travail était trop stressant. On devrait être à l'écoute de ces jeunes chercheurs et leur offrir le mentorat nécessaire pour leur assurer un atterrissage réussi dans le monde du travail. Cependant, le monde compte des milliers de jeunes chercheurs, et j'ose encore espérer que parmi eux, ceux qui n'ont pas répondu au sondage de *Nature* s'épanouissent dans le milieu universitaire. Si vous en êtes, manifestez-vous! J'aimerais bien vous lire aussi. ◎

[1] Powell, K. (2016). Young, talented and fed-up. *Nature, 538,* 446-449.

[2] Robins, T. G., Roberts, R. M. et Sarris, A. (2017). The role of student burnout in predicting future burnout: Exploring the transition from university to the workplace. *Higher Education Research and Development*, 1-16. https://doi.org/10.1080/07294360.2017.1344827

Sonia Lupien dans les médias

Dans son livre *Par amour du stress*, paru en 2010, Sonia Lupien décortique les mécanismes du stress et ses effets sur l'être humain. De sa nécessité pour l'humain à ses effets dévastateurs, tout le phénomène est passé au peigne fin. En grande vulgarisatrice, elle y propose aussi des méthodes pour maîtriser la bête et ainsi réduire la production de cortisol par les glandes surrénales.

La professeure est également active sur le Web par l'entremise de son site sonialupien.com et des pages Facebook Sonia Lupien chercheure en neurosciences et Chasseurs de mammouths, qui est la page officielle du Centre d'études sur le stress humain (CESH), duquel elle est la directrice. En mars dernier, elle a participé à la conférence Mind & Life, en Inde, où elle a présenté ses travaux en neurosciences au dalaï-lama et à des chercheurs venus de partout. Cet entretien peut être visionné sur le site mindandlife.org.

En janvier 2017, elle recevait au CESH Rabii Rammal, reporter à l'émission *Les électrons libres* (electronslibres.telequebec.tv), pour jaser stress. En quelques minutes seulement, les quatre facteurs déterminants du stress humain, regroupés sous l'acronyme CINÉ (**C**ontrôle faible d'une situation/**I**mprévisibilité/**N**ouveauté/**E**go menacé), sont expliqués avec clarté.

Patricia Bérubé
patriciaberube@hotmail.com
Programme de maîtrise
en histoire de l'art

Sujet de recherche :
Rendre la couleur des tableaux accessible à des visiteurs atteints de problèmes de vision

MUSÉES : FAIRE UNE PLACE AU TOUCHER

Lors de la visite d'une exposition, le premier sens sollicité est le regard. Tous les codes de l'établissement muséal semblent inviter les visiteurs à admirer les œuvres à distance. Toutefois, cette pratique n'a pas toujours eu cours. À d'autres moments de l'histoire, soit peu avant la Renaissance, le recours au toucher constituait une démarche essentielle dans l'appréciation de l'art. Aujourd'hui, un revirement de situation se dessine dans ce milieu, puisque les musées cherchent désormais à placer le public au cœur de la visite à travers la diversification de leurs approches et la revalorisation d'une médiation tactile.

Photo : Tupungato / Shutterstock.com

Au musée, qui n'a jamais retenu son souffle en voyant quelqu'un tendre la main vers une œuvre ? Pour bien des gens, ce réflexe est pourtant naturel. Depuis quelques années, un débat divise justement le milieu muséal quant à la place du toucher au sein de l'expérience du visiteur. Pour certains experts, le toucher des conservateurs serait propre et soigné, alors que celui des visiteurs serait sale et indélicat[1]. Tandis que le rôle du visiteur dans les musées évolue, entre autres avec l'art contemporain qui le met souvent au cœur de l'œuvre, la **médiation*** évolue elle aussi dans les musées d'art.

*** MÉDIATION**
Pour Daniel Jacobi, la médiation vise à amoindrir la séparation des « mondes de la création artistique » et de la « sensibilité du public » en proposant diverses activités d'animation culturelle, d'éducation muséale ou d'interprétation du patrimoine[3].

Les musées se trouvent actuellement dans une situation particulière, puisqu'ils sont en concurrence pour une ressource très limitée : l'attention des gens[2]. Dans les dernières années, ces institutions ont ainsi accordé davantage d'importance à la question de l'inclusion des publics, et elles se sont adaptées en intégrant de plus en plus la sensorialité à leur discours autrefois principalement textuel. L'approche plus traditionnelle tend donc à changer, avec l'apparition de nouvelles formes de médiation : audioguides, applications mobiles, visites adaptées, visites multisensorielles, etc.

Prière de ne pas toucher aux œuvres

À l'époque de la **Renaissance*,** le sens du toucher servait à valider les informations reçues par le regard. Bien que l'histoire du toucher demeure floue, car peu documentée, la professeure de muséologie au Collège Birkbeck de l'Université de Londres Fiona Candlin analyse dans l'un de ses articles la conception de l'historien de l'art Alois Riegl concernant la perception tactile. Elle observe qu'un changement progressif a conduit à la suprématie de la vision par rapport au sens « primaire » du toucher. Selon M. Riegl, durant la période antique et le développement des arts dits classiques, le spectateur se servait à la fois du toucher et de la vision pour s'assurer de la tridimensionnalité des œuvres[4].

*** RENAISSANCE**
Période historique se situant entre le Moyen Âge et l'époque classique, qui prend place à partir de la fin du XIVe et se termine vers le début du XVIIe siècle. La Renaissance est le théâtre d'une grande transformation sociale, qui touche entre autres les sphères culturelles et artistiques de l'Europe occidentale.

Au XVIIIe siècle, les musées européens valorisaient l'expérience tactile au sein de la visite, allant même jusqu'à considérer cette approche millénaire comme un « élément important de l'appréciation visuelle[5] ». Cette situation change cependant dès

LE RETOUR D'UNE APPROCHE TACTILE DANS LA MÉDIATION S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE DE DÉMOCRATISATION ET DE MODERNISATION DU RÔLE DU MUSÉE.

le XIXe siècle, alors que le capitalisme industriel se développe et donc, du même coup, que le nombre de visiteurs dans les musées augmente[6]. Le fait que davantage de gens aient accès aux œuvres et puissent y toucher venait nuire à leur préservation et à leur conservation. Afin d'en assurer la protection, les institutions muséales en interdirent le toucher, et le statut de ces œuvres passa d'objets respectés à artefacts sacrés. Néanmoins, l'interdiction du toucher en contexte muséal s'est faite au détriment d'une expérience de visite plus complète. Le réflexe de toucher a donc progressivement disparu au fil des années et la supériorité de la vision s'est établie.

Le tournant éducatif du musée

Le retour d'une approche tactile dans la médiation s'inscrit dans un contexte de démocratisation et de modernisation du rôle du musée. Selon l'historien français Dominique Poulot, le rôle du musée, au XIXe siècle, en était un de discipline :

> L'alliance du musée et de l'école a été particulièrement significative au cours du XIXe siècle, débouchant sur ce qu'on pourrait nommer une culture républicaine du musée, marquée par un souci d'éducation universelle, et aussi par une volonté d'utilité civique. Sous la IIIe République, le musée est un rouage du système des beaux-arts, au service de la prospérité publique et de l'affermissement du goût français, mais aussi un vecteur de l'enracinement du régime grâce à des envois « politiques »[7].

L'objectif était alors d'éduquer « la classe ouvrière aux bonnes mœurs et à la bonne conduite pour en faire des citoyens productifs et bienséants[8] ».

Ensuite, la professionnalisation du musée dans les années 1970 lui a attribué cinq fonctions principales : acquisition, conservation, étude et recherche, interprétation et exposition[9]. Cette définition fonctionnelle du musée mettait l'accent sur la préservation et la conservation du passé, puisque celles-ci constituaient alors un enjeu politique, en plus de refléter une préoccupation intellectuelle et artistique de l'époque[10]. Toutefois, une vingtaine d'années plus tard, un nouveau modèle institutionnel fait son apparition, dans lequel les missions de conservation, d'étude et de recherche perdurent, mais où la communication avec les publics joue un plus grand rôle[11].

De musée temple à musée spectacle

Revêtant désormais un rôle social, l'institution muséale n'a d'autre choix que de repenser son rapport avec son public afin de trouver des manières de l'inclure davantage. À cet égard, l'historienne de l'art française Raymonde Moulin affirme que « la transformation même des musées, des *musées temples* en *musées spectacles*, est fortement liée à la mise en œuvre, dans les démocraties occidentales, d'une politique de démocratisation culturelle[12] ». Dans cette logique, les musées développent leurs services éducatifs, culturels, communicationnels et commerciaux afin de diversifier leur offre, et dans le but d'accroître leur taux de fréquentation. L'historien français Dominique Poulot est convaincu que ce nouveau rapport au public constitue un changement majeur du point de vue de la définition même du musée[13].

Plus récemment, les musées ont accordé une importance croissante à la question de l'inclusion des publics, et tout particulièrement des publics handicapés. À la suite de diverses initiatives pionnières, l'attention portée à la sensorialité a pris beaucoup d'ampleur dans nombre d'institutions qui ont commencé à aménager des « espaces tactiles » pour s'adresser à cette nouvelle clientèle. Ces nouvelles formes de médiation s'inscrivent dans la mission éducative du musée, qui cherche à rejoindre une clientèle plus grande. Au Québec, l'approche est encore peu répandue. Toutefois, à Winnipeg, le Musée canadien pour les droits de la personne offre de nombreux outils tactiles en soutien à la visite.

Le visiteur au cœur de l'expérience muséale

Le fait d'inviter le visiteur à toucher certaines œuvres permet un rapport plus intime avec celles-ci. Or, depuis une quinzaine

Photo : Juan Aunion / Shutterstock.com

d'années, ces changements se traduisent aussi d'un point de vue étymologique, avec l'apparition du terme *médiation culturelle*, en remplacement du terme *médiation* qui était employé auparavant. La médiation culturelle concerne un ensemble plus vaste de pratiques et désigne le processus de mise en relation des sphères sociale et culturelle, en plus de chercher à établir de nouveaux liens entre culture, espace public et politique. De plus, alors que la médiation repose sur le rôle d'un médiateur, la médiation culturelle, elle, vise plutôt à impliquer le visiteur de manière plus active[14].

En effet, les institutions muséales font preuve d'ouverture en redonnant progressivement la place qui revenait autrefois au toucher comme modalité d'appréhension esthétique.

Selon le programme de médiation de la Ville de Montréal, le terme *médiation culturelle* est surtout utilisé pour décrire des stratégies d'action axées sur des situations de rencontre et d'échange entre les milieux culturels et les citoyens. L'un des buts est d'élargir l'accès à la culture pour les gens qui seraient exclus socialement[15]. Autre distinction importante, la médiation culturelle s'adresse aussi aux publics actuels, qu'elle cherche à fidéliser en leur offrant un accès complet au musée[16]. Cet accès étant à la fois intellectuel, social, physique et multisensoriel, cette nouvelle forme de médiation s'impose rapidement comme un modèle d'action privilégié. Dans ce contexte, le recours à une approche tactile, comme la possibilité de toucher des reproductions miniatures, semble tout indiqué, puisque l'un des objectifs de la médiation culturelle est justement de permettre à tous les publics de s'approprier la culture. De plus, cette forme de médiation vise à encourager l'intégration et la réinterprétation des œuvres d'art par le visiteur[17].

Dans un tel contexte et face à la multiplication des **outils de médiation***, l'avenir du musée pourrait-il être assuré par l'évolution de ses fonctions et de ses missions ? La solution résiderait-elle plutôt dans une modification de la conception même du musée, désormais pensé non seulement comme un lieu culturel, mais aussi comme une sorte de « laboratoire social » ? Une telle tendance semble d'ailleurs vouloir se dessiner, et le rôle des musées pourrait être appelé à changer, de façon à ce qu'ils deviennent des acteurs engagés dans l'inclusion des différents publics. En effet, les institutions muséales font preuve d'ouverture en redonnant progressivement la place qui revenait autrefois au toucher comme modalité d'appréhension esthétique. Elles reconnaissent, de ce fait, l'effet d'une médiation tactile sur l'expérience du visiteur. Manipuler et toucher des artefacts ou des outils de médiation contribue au sentiment de bien-être du visiteur et lui permet de mieux apprécier la valeur esthétique des œuvres[18]. Le sens du toucher revêt donc ici une valeur thérapeutique, et se distingue également des autres sens dans la mesure où le visiteur a la possibilité de poursuivre ou de recommencer l'expérience tactile jusqu'à ce qu'il sente qu'il a compris l'information présentée[19]. Finalement, autoriser la découverte d'une œuvre d'art différemment, soit grâce au sens du toucher, pourrait non seulement contribuer à dynamiser la visite au musée, mais aussi à sensibiliser le public aux problèmes de vision qui touchent une partie de la population. ◎

*** OUTILS DE MÉDIATION**
Permettent de présenter et d'expliquer les objets exposés ; une vitrine, un audioguide, etc.

Photo : villorejo / Shutterstock.com

RÉFÉRENCES

[1] Fondation de France. (1991). *Des musées ouverts à tous les sens : mieux accueillir les personnes handicapées*. Paris, France : Fondation de France/ICOM.

[2] Runnel, P. et Pruulmann-Vengerfeldt, P. (dir.). (2014). *Democratising the Museum: Reflections on Participatory Technologies*. Francfort, Allemagne : Peter Lang GmbH, Internationaler Verlag der Wissenschaften.

[3] Jacobi, D. (2012). La muséologie et les transformations des musées. Dans A. Meunier (dir.), avec la coll. de J. Luckerhoff, *La muséologie, champ de théories et de pratiques* (p. 133-150). Québec, Qc : Presses de l'Université du Québec.

[4] Candlin, F. (2006). The dubious inheritance of touch: Art history and museum access. *Journal of Visual Culture, 5*(2), 139-140.

[5] Kastrup, V. et Sampaio, E. (2012). Le rôle de l'expérience esthétique tactile dans l'apprentissage des personnes handicapées visuelles dans les musées. *Savoirs, 28*, 96.

[6] *Ibid.*

[7] Poulot, D. (2005). *Une histoire des musées de France, XVIIIe-XXe siècle*. Paris, France : Éditions La Découverte, p. 11.

[8] Laforest, È. (2016). Savoir et exotisme : naissance de nos premiers musées et leur rôle disciplinaire. *Rabaska. Revue d'ethnologie de l'Amérique française, 14*, p. 40.

[9] Montpetit, R. (2000). *Les musées : générateurs d'un patrimoine pour aujourd'hui. Quelques réflexions sur les musées dans nos sociétés postmodernes*. Québec, Qc : Direction des politiques culturelles et des programmes, Ministère de la Culture et des Communications.

[10] Poulot, *op. cit.*, p. 9.

[11] Mensch, P. van. (1989). *Professionalising the Muses: The Museum Profession in Motion*. Amsterdam, Pays-Bas : AHA Books, p. 87.

[12] Moulin, R. (2017). Du musée à l'entreprise culturelle. Dans Muséologie, *Encyclopædia Universalis*. Repéré à https://www.universalis.fr/encyclopedie/museologie/5-du-musee-a-l-entreprise-culturelle/

[13] Poulot, *op. cit.*, p. 170.

[14] « La médiation culturelle désigne le processus de mise en relation entre les sphères de la culture et du social. » Culture pour tous. (2017). Présentation. Médiation culturelle. Repéré à https://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/

[15] La médiation culturelle – Ville de Montréal. (2010). Qu'est-ce que la médiation culturelle ? Repéré à http://montreal.mediationculturelle.org/quest-ce-que-la-mediation-culturelle/

[16] Kunz-Ott, H. (2008). Critères de qualité pour les musées : la médiation culturelle. *Deutscher Museumsbund e. V.* (traduit par Nicole Grieve[-Zellweger]), p. 11.

[17] Culture pour tous. (2015). *Lexique. La médiation culturelle et ses mots-clés*. Montréal, Qc : Réseau Culture pour tous. Repéré à http://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/05/lexique_mediation-culturelle.pdf

[18] Howes, D. (2014). Introduction to sensory museology. *The Senses and Society, 3*, 259-267.

[19] Chauvey, V. (2010). Le texte au musée pour les visiteurs non-voyants : comment aborder les choix de contenus et de formes ? *La Lettre de l'OCIM. Musées, Patrimoine et Culture scientifiques et techniques, 132*, 40-47.

PARSECS

PROGRAMME D'AIDE AU **RAYONNEMENT** DU **SAVOIR** ÉTUDIANT DES **CYCLES SUPÉRIEURS**

DE 300 $ À 500 $ POUR PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ DE RAYONNEMENT COMME UN COLLOQUE OU UN CONCOURS.

DATES LIMITES À VENIR

31 OCTOBRE 2018 | 16 JANVIER 2019

FAECUM.QC.CA/services/bourses-et-subventions

FAÉCUM
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FICSUM
FONDS D'INVESTISSEMENT DES CYCLES SUPÉRIEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Beth Kearney
beth.fenn.kearney@umontreal.ca
Programme de maîtrise
en littérature française

Sujet de recherche :
Valentine Penrose et le livre
surréaliste au féminin

L'ART FÉMINISTE DE NIKI DE SAINT PHALLE

Niki de Saint Phalle (1930-2002) était une peintre et sculpteure franco-américaine qui, tout au long de sa carrière, a voulu affirmer le pouvoir des femmes. Elle participe à l'émergence du féminisme à travers son art, notamment avec ses séries les *Tirs* et les *Nanas*, et s'inscrit aujourd'hui dans la conscience du public international comme une icône de ce mouvement. Sa perspective émancipatrice est plus que jamais pertinente, car ses œuvres témoignent des traumatismes vécus et surmontés par les femmes.

Photo : ArTDi101 / Shutterstock.com

Grâce à l'ampleur du mouvement #MoiAussi, plusieurs femmes se sont exprimées récemment sur des expériences de harcèlement, d'attouchements et d'agression sexuelle. Ce mouvement semble partager le souhait de Niki de Saint Phalle de voir se propager le pouvoir au féminin et d'inciter les femmes à se libérer en brisant le silence. Alors qu'une grande part de l'art de Saint Phalle porte les traces de traumatismes vécus dans l'enfance, l'œuvre *Nana danseuse* installée au campus de l'Université McGill à Montréal, par exemple, montre bien que son art est en général très positif. Le début de sa carrière avait toutefois été marqué par la série des *Tirs*, qui, par sa transgression de certaines normes du monde artistique et des traditions religieuses, représentait un féminisme radical et militant. Ces œuvres qui l'ont rendue célèbre dans les années 1960 sont ainsi sombres et violentes. Saint Phalle explique :

> En 1961, [...] [l]es peurs de mon enfance et ma colère m'ont rattrapée et à l'âge de vingt-deux ans j'ai fait une dépression nerveuse [...] la descente dans la folie a été la plus effrayante expérience de ma vie. J'étais hantée par d'innombrables conflits[1].

Or, ses sculptures les plus connues, les *Nanas*, sont des danseuses colorées, heureuses et gaies. Ces figures rondes et athlétiques représentent le féminisme à travers l'exubérance et la confiance dans le féminin. Découvrir l'art et la vie de Saint Phalle permet de comprendre l'opposition de deux thèmes cruciaux de son parcours d'artiste : la révolte des *Tirs* et la libération féminine des *Nanas*. Ces deux thèmes bien distincts sont néanmoins liés : la révolte – contre des traumatismes d'enfance et la phallocratie – déclenche la **catharsis***, qui permet à l'artiste de se libérer et de créer des sculptures de femmes joyeuses et affranchies.

*** CATHARSIS**
La catharsis, dans un sens psychologique, est une façon de libérer et d'extérioriser des émotions néfastes. Dans un sens artistique, Aristote constate que la catharsis est un sentiment éprouvé lors d'une performance dramatique, comme le théâtre.

De l'« enfer » à la peinture

L'autorité paternelle, présente dans l'allusion au phallus dans le patronyme et soutenue par un héritage traditionnel, religieux et bourgeois, pèse beaucoup sur la jeune Niki de Saint Phalle au cours de son enfance[2]. Tout au long de sa jeunesse, elle souffre d'avoir à adopter les comportements exigés par la richesse familiale, son éducation et son appartenance religieuses, de même que d'avoir à s'en tenir aux rôles genrés qui lui sont imposés : sa mère assume le rôle domestique, tandis que son père occupe la place du patriarche familial. Elle appelle le milieu où elle grandit « l'enfer[3] ». Par-dessus tout, l'événement le plus néfaste de sa jeunesse est le viol commis sur elle par son père quand elle avait onze ans.

Malgré un premier mariage avec Harry Mathews qui lui permet de fuir cet enfer, Saint Phalle fait, à vingt-deux ans,

CES PERFORMANCES S'AVÈRENT CATHARTIQUES, CAR L'ARTISTE FAIT « SAIGNER » SES TABLEAUX ET PARTAGE SA LIBÉRATION AVEC LES SPECTATEURS DES PERFORMANCES.

une dépression nerveuse. Elle est admise dans un hôpital psychiatrique, où elle reçoit une série d'électrochocs. Après ce traitement très agressif, les médecins estiment que la méthode la plus efficace serait « la thérapie par la peinture[4] ». L'artiste explique que « peindre allège ces tourments qui [lui] bouffent l'âme et [que la peinture] donne à [s]a vie une structure essentielle[5] ». Une fois sortie de l'hôpital, elle est résolue à devenir artiste.

Faire « saigner » les tableaux

Saint Phalle écrit dans une autobiographie que son père « avait brisé en [elle] la confiance en l'être humain », car le viol est « un crime contre l'esprit[6] ». Comme une sorte de révolte contre des traumatismes – c'est-à-dire contre les valeurs conservatrices de sa famille et le lien de confiance paternelle brisé –, les séances des *Tirs* entre 1960 et 1964 lui permettent de se libérer des figures autoritaires de son enfance à travers l'art. Les tableaux, majoritairement faits de peinture, comprennent aussi divers objets intégrés à même la toile. Ces matériaux abstraits incluent, entre autres, des ciseaux, une fourchette, des sacs de peinture, ce qui donne aux tableaux un aspect tridimensionnel. Élément très important, les tableaux des *Tirs* sont performatifs. L'artiste les prépare afin de finir leur réalisation devant un groupe d'invités : lors d'une performance, Saint Phalle tire avec un pistolet ou un fusil pour faire exploser les sacs de peinture insérés dans la toile. Les œuvres des *Tirs* représentent par exemple des hommes, des symboles catholiques, des références politiques, des allusions artistiques, ou parfois une combinaison de tout cela. Les séances violentes des *Tirs* font ressortir le thème de la révolte de manière militante.

Ces performances s'avèrent cathartiques, car l'artiste fait « saigner » ses tableaux et partage sa libération avec les spectateurs des performances. Autrement dit, la destruction symbolique des traumatismes d'enfance déclenche un processus cathartique pour l'artiste parce qu'elle crée ses tableaux – souvent comme un spectacle – de manière viscérale et violente. En faisant « saigner » des figures d'autorité familiales, religieuses ou politiques, elle extériorise sa colère envers les circonstances traumatiques liées à l'autorité paternelle de son enfance, au viol et à sa dépression nerveuse. Les *Tirs* représentent donc la purgation des émotions et le refus de Saint Phalle des normes dictées par sa situation familiale.

Le refus des normes imposées

Les *Tirs* permettent également à l'artiste de se révolter contre la phallocratie qu'elle perçoit au sein du milieu artistique de l'époque. La série exprime, entre autres, un rejet des normes artistiques formulées par les hommes. Selon Saint Phalle, seuls les artistes hommes réputés pour leur virilité masculine[7], comme le peintre américain Jackson Pollock, sont réellement appréciés. Les spectacles des *Tirs* ressemblent aux ***action paintings**** de celui-ci, en raison notamment de l'élément viscéral des tableaux, de leur aspect ruisselant et coloré, de la grande taille des toiles et de l'énergie de l'artiste au moment de peindre. De plus, lors des performances, Saint Phalle adopte une posture qui évoque un pouvoir masculin. En effet, les photos d'elle prises durant les performances attestent de sa capacité à être aussi dominatrice et virile que des artistes comme Pollock[8]. Puisqu'elle a déjà fait du mannequinat professionnel, l'artiste est habituée à se présenter comme un objet pour le regard des autres. Avec les *Tirs*, toutefois, au lieu d'exposer sa féminité et sa beauté, elle performe plutôt un rôle masculin, s'avérant confiante et douée avec le fusil. Dans la révolte de l'artiste contre son rôle de femme passive et douce, le fusil peut être vu comme un symbole phallique évoquant la jouissance et l'éjaculation[9].

*** *ACTION PAINTINGS***
Jackson Pollock est connu pour ses mouvements rapides quand il peignait ; ses *action paintings* ont été rendus célèbres par les photographies et les films de Hans Namuth.

Cette performance transgressive est également iconoclaste, car Saint Phalle fait « saigner » des symboles sacrés de l'histoire

Photo : Takamex / Shutterstock.com

de l'art et de la religion. Par exemple, le *Tir, Autel noir et blanc (Autel)* de 1962 comprend trois panneaux en bois qui créent un autel avec des croix et des moines, références possibles à son éducation religieuse. Au centre de l'autel est posé le buste d'un homme d'un style de la Rome antique, mais sans tête. Cette figure masculine dévaluée renverse les rôles traditionnels de la peinture : la femme n'est plus l'objet passif de l'œuvre. De fait, dans l'histoire de l'art, le corps de la femme s'offre très souvent au regard de l'homme-voyeur (un bon exemple de cela étant *La naissance de Vénus* de Botticelli). Dans *Tir, Autel noir et blanc (Autel),* l'homme n'est plus le voyeur de l'œuvre, il incarne plutôt l'objet passif qui s'offre au regard d'autrui. Saint Phalle exprime ici une destruction symbolique de l'homme-voyeur et de la religion. En tirant avec un fusil sur l'œuvre, elle performe une puissance féminine et minimise le rôle dominant de l'homme au sein des institutions religieuses et artistiques.

La puissance féminine des *Nanas*

Après la période cathartique des *Tirs*, un changement majeur s'opère dans l'art de Saint Phalle. La confiance en soi et l'émancipation au féminin prennent place parmi ses thèmes caractéristiques. La libération des émotions néfastes mène aux *Nanas*, des sculptures témoignant d'une transition conceptuelle de Saint Phalle dans les années 1960 : la représentation du féminin n'est plus motivée par sa méfiance vis-à-vis le monde contemporain et celui de son enfance, mais par ses croyances personnelles à l'égard du pouvoir au féminin.

De cette manière, sa perspective se distingue un peu du féminisme populaire du XXe siècle, qui a parfois tendance à rejeter la façon dont la société impose un rôle « féminin », comme l'attente que la femme soit douce, passive et belle.

Soutenant la lutte pour l'égalité morale, sociale et juridique des femmes, Saint Phalle propage également un « féminisme en talons hauts et rouge à lèvres[10] ». De cette manière, sa perspective se distingue un peu du féminisme populaire du XXe siècle, qui a parfois tendance à rejeter la façon dont la société impose un rôle « féminin », comme l'attente que la femme soit douce, passive et belle. Saint Phalle, au contraire, adopte souvent des attributs dits féminins avec fierté[11], tout en défendant des caractéristiques comme la force et la hardiesse chez les femmes. En outre, l'artiste valorise la capacité de la femme de « donner la vie », considérant que la puissance

Photo : meunierd / Shutterstock.com

ADMIRATRICE DES HÉROÏNES DE L'HISTOIRE COMME JEANNE D'ARC, ELLE VALORISE LA FEMME FORTE, TRIOMPHANTE, PARFOIS VIRILE, CAPABLE, INDÉPENDANTE, TOUT EN ÉTANT MATERNELLE ET FÉMININE.

féminine peut s'appuyer sur la force maternelle. Par-dessus tout, elle croit fermement en la puissance de toute femme pour remplacer la dominance sociopolitique masculine :

> Nous avons bien le Black Power, alors pourquoi pas le Nana Power ? C'est vraiment la seule possibilité. Le communisme et le capitalisme ont échoué. Je pense que le temps est venu d'une nouvelle société matriarcale. Vous croyez que les gens continueraient à mourir de faim si les femmes s'en mêlaient ? Ces femmes qui mettent au monde, ont cette fonction de donner la vie – je ne peux pas m'empêcher de penser qu'elles pourraient faire un monde dans lequel je serais heureuse de vivre[12].

Admiratrice des héroïnes de l'histoire comme Jeanne d'Arc, elle valorise la femme forte, triomphante, parfois virile, capable, indépendante, tout en étant maternelle et féminine[13].

*** VÉNUS DE WILLENDORF**
Statuette paléolithique de femme avec de gros seins, de grosses hanches et de grosses fesses.

Les *Nanas* laissent voir ce genre de puissance féminine. Comparables au symbole éternel de la féminité qu'est la **Vénus de Willendorf *,** ce sont de grandes sculptures de femmes qui dansent. Elles ont de grosses cuisses, de grosses fesses, de gros seins et de gros ventres. Les maillots de bain qu'elles portent sont colorés. L'exubérance des formes lisses et arrondies les fait se démarquer fièrement des figures minces et de l'attitude plutôt sérieuse des mannequins de l'époque. Par ces représentations hors-norme, Saint Phalle rompt également avec son passé de mannequin professionnel. De plus, la peau des *Nanas* est parfois blanche, jaune ou noire, ce qui démontre que l'artiste a toujours eu le souci d'établir un lien de solidarité entre toutes les femmes de la planète[14]. La célébration des femmes se voit à travers les couleurs vives, le langage corporel expressif et libérateur, et les rondeurs du corps pulpeux. Saint Phalle elle-même explique que son « art [...] est féminin, notamment parce qu'il privilégie la ligne courbe et bannit les angles droits[15] ». Tout au long des années 1970 et 1980, Saint Phalle recrée différentes versions des *Nanas*, souvent commandées pour des espaces publics en Europe. Aujourd'hui, ces figures dispersées un peu partout sont reconnues facilement par bien des gens.

L'une des premières – et plus grandes – *Nanas*, la *Hon* (l'équivalent suédois du mot *elle*) de 1966 est un bon exemple de la libération heureuse du corps féminin. La *Hon* est un projet ambitieux de sculpture monumentale, mesurant environ 25 mètres de longueur sur 15 mètres de largeur, que Saint Phalle crée en collaboration avec Jean Tinguely et Per Olof Ultved. Inspirée par le parc Güell d'Antoni Gaudí (Barcelone) et aidée de ses deux collaborateurs, Saint Phalle exerce avec cette œuvre une forme d'art, la sculpture monumentale, réservée traditionnellement aux hommes. Saint Phalle se révolte donc contre l'attente qu'une femme artiste ne fabrique que des textiles ou des céramiques, plutôt que de pouvoir se consacrer à des arts « masculins » comme la sculpture aux dimensions architecturales. Peinte dans des couleurs vives et couchée sur le dos, la *Hon* accueille les visiteurs au Musée d'art moderne de Stockholm en Suède. Les visiteurs entrent par le sexe de la femme enceinte et peuvent pratiquer diverses activités ludiques dans son corps. À l'intérieur est diffusée la musique de Jean-Sébastien Bach, et l'installation de trois étages comprend un cinéma de 12 places, un cerveau mobile en bois, un planétarium, une sculpture radiophonique, un banc des amoureux, un vide-ordures, un distributeur de sandwichs, une galerie de faux tableaux, un aquarium et, finalement, une terrasse panoramique[16]. Les jeux à l'intérieur du corps de la *Hon*, qui ouvre d'ailleurs ses jambes aux spectateurs, font référence à l'érotisme et à la jouissance féminine[17]. En contraste avec le plaisir masculin qui est à l'extérieur, cette grande sculpture

CETTE MÉTAMORPHOSE STYLISTIQUE ET THÉMATIQUE A EU LIEU GRÂCE AU PROCESSUS CATHARTIQUE DÉCLENCHÉ PAR L'ART.

pénétrable évoque le plaisir féminin de l'intérieur : les vastes intérieurs et les jeux de la *Hon* servent à procurer du plaisir et à célébrer le féminin, sans modestie ni pudeur.

Les *Tirs* et les *Nanas* évoquent les thèmes de la révolte et de l'émancipation au féminin, témoignant également de l'évolution artistique de Niki de Saint Phalle. Cette métamorphose stylistique et thématique a eu lieu grâce au processus cathartique déclenché par l'art. Son œuvre fait preuve de catharsis, car la dénonciation des expériences d'agression sexuelle et l'extériorisation de la douleur peuvent mener à la guérison intime. Si aujourd'hui le féminisme vise à transmettre un message concernant la révolte et la puissance au féminin, Niki de Saint Phalle s'avère avoir été une féministe engagée qui cherchait à détruire de manière symbolique des structures contemporaines qui maintenaient l'homme dans une position de pouvoir inégalitaire. En dépit des changements majeurs advenus au XXe et en ce début de XXIe siècle, des pas restent à faire pour atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes. Pour certains, ce chemin passe encore, comme le faisait Niki de Saint Phalle, par la dénonciation de la position dominatrice de certaines institutions et par la recherche d'un renversement radical de l'histoire phallocratique de l'Occident. ◎

RÉFÉRENCES

[1] Notre traduction de : « *In 1961,* […] [*m*]*y childhood fears and anger caught up with me and at twenty-two I had a nervous breakdown* […] *My nervous breakdown, the descent into madness, was the most terrifying experience of my life. I was hounded by countless conflicts.* » Saint Phalle, N. de (1994). A letter to Bloum. Dans S. Hapgood, M. Berger et J. Johnston (dir.), *Neo-Dada: Redefining Art, 1958-1960* (p. 140-144). New York, N. Y. : American Federation of Arts et Universe Pub.

[2] En 2013, l'historienne de l'art Catherine Francblin a rédigé une biographie exhaustive de la vie et du travail de l'artiste, avec des analyses très objectives et nuancées. Cet article s'appuie sur l'information biographique fournie par Francblin. Francblin, C. (2013). *Niki de Saint Phalle. La révolte à l'œuvre.* Paris, France : Éditions Hazan.

[3] Voir l'analyse que fait Francblin (*op. cit.*, p. 24-25) de l'usage du mot « enfer » par Saint Phalle. Voir également les trois autobiographies de l'artiste :

Saint Phalle, N. de (1994). *Mon secret.* Paris, France : Éditions de la Différence.

Saint Phalle, N. de (1999). *Traces – Une Autobiographie: Remembering 1930-1949.* Lausanne, Suisse : Acatos.

Saint Phalle, N. de (2014). *Harry et moi : les années en famille, 1950-1960* (traduit par I. Yansané). Paris, France : Éditions de La Différence. (Ouvrage original publié en 2006 sous le titre *Harry and Me, 1950–1960: The Family Years.* Zurich, Suisse : Benteli).

[4] Francblin, *op. cit.*, p. 53.

[5] Saint Phalle (2014), *op. cit.*, p. 52.

[6] Saint Phalle (1994), *op. cit.*, [n. p.].

[7] Le critique d'art Clement Greenberg, admirateur de Pollock, le décrivait comme un artiste doué – un « génie » – d'une virilité masculine.

[8] Carrick, J. (2010). *Nouveau Réalisme, 1960s France, and the Neo-avant-garde: Topographies of Chance and Return.* Burlington, VT : Ashgate, p. 103-131.

[9] *Ibid.*

[10] Saint Phalle citée par Francblin, *op. cit.*, p. 177.

[11] Francblin, *op. cit.*, p. 176-187.

[12] Saint Phalle citée par C. Phelan dans *ibid.*, p. 133.

[13] Francblin, *op. cit.*, p. 176-187.

[14] Par exemple, *Les Trois Grâces* (1999), ou *Black Rosy* (1966), qui rend hommage à Rosa Parks (*ibid.*, p. 174-175).

[15] Saint Phalle citée par Francblin, *op. cit.*, p. 178.

[16] Francblin, *op. cit.*, p. 162-168.

[17] *Ibid.*

Hélène Jamann
jamann.helene@live.fr
Programme de doctorat
en neurosciences

Sujet de recherche :
Interaction oligodendrocytes–lymphocytes T dans le contexte de scléroses en plaques

DES ALLIÉES POUR LUTTER CONTRE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Un Québécois sur 500 est atteint de sclérose en plaques, une maladie du système nerveux central qui se manifeste par des symptômes variés, de la simple fatigue à la paralysie. Actuellement, les traitements n'empêchent pas la progression de la maladie, qui mène dans la moitié des cas à un handicap moteur permanent. Grâce aux avancées scientifiques sur les cellules composant le système nerveux central, de nouvelles stratégies pour combattre cette maladie apparaissent. Notamment, une voie thérapeutique en développement vise à protéger les cellules nerveuses de ces patients. Regard sur cette découverte prometteuse.

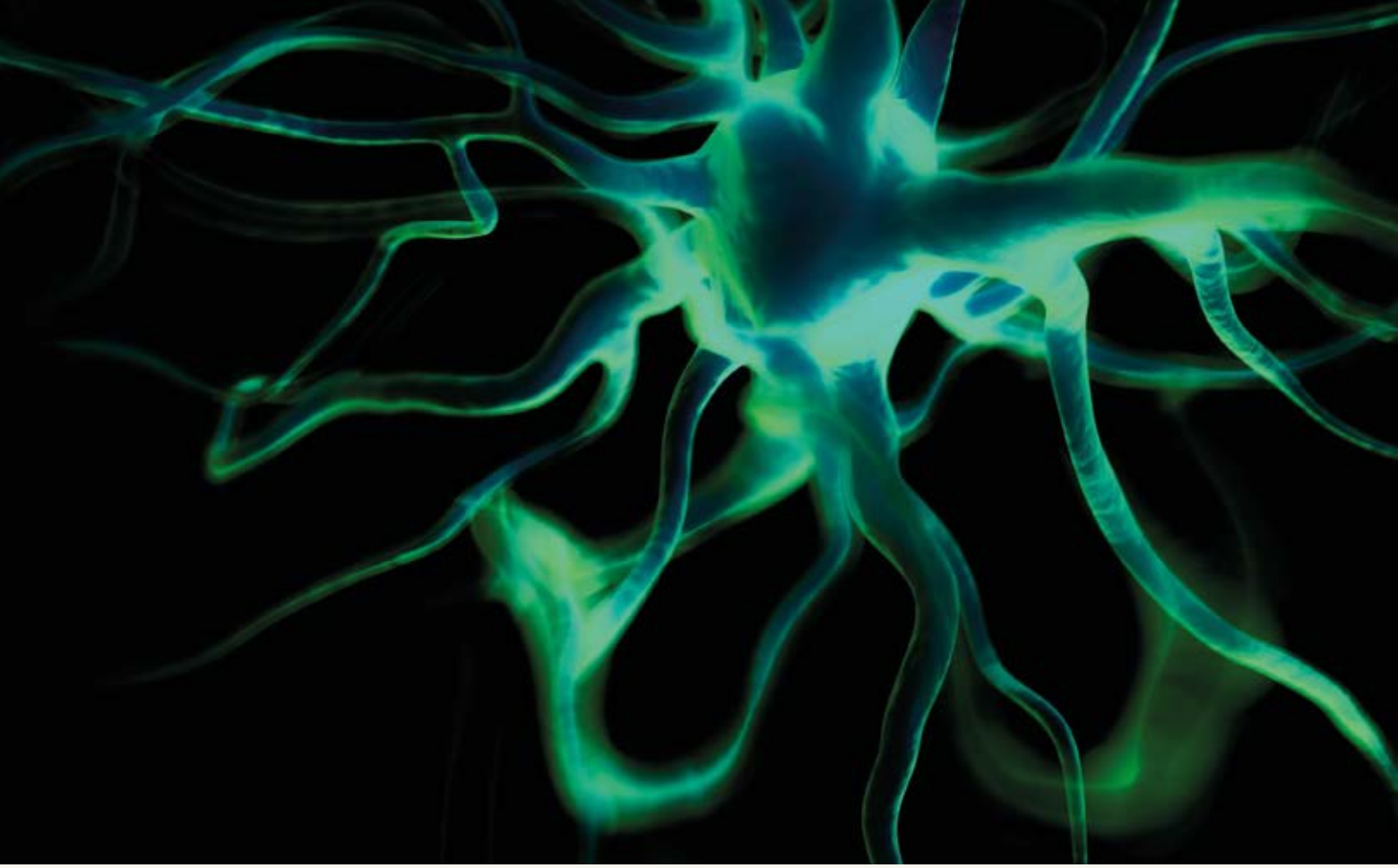

*Urgence neurologique : une jeune femme de 33 ans, Rachelle, a perdu subitement la vue d'un œil. Ses antécédents médicaux montrent quelques épisodes de fatigue intense, des problèmes d'équilibre et des fourmillements passagers dans les mains. Les images de l'**IRM*** sont sans équivoque : des « taches » anormales de différentes intensités, signe que le cerveau a subi des lésions localisées à différents endroits à des moments distincts. Le dépistage d'autres maladies potentielles n'ayant rien décelé, un seul diagnostic reste possible : la sclérose en plaques.*

Ce récit fictif raconté par un neurologue de garde est représentatif de la majorité des débuts de sclérose en plaques[1]. Cette maladie, dont la cause n'est toujours pas connue, se traduit par des symptômes aussi variés que le nombre de fonctions du **système nerveux central*** humain, tels que des déficits à la marche, des tremblements ou des difficultés à parler.

***IRM**
Imagerie par résonance magnétique, technique d'imagerie permettant entre autres de visualiser le cerveau.

***SYSTÈME NERVEUX CENTRAL**
Terme anatomique désignant le cerveau et la moelle épinière. Son rôle est de recevoir des informations, de les traiter et d'envoyer une réponse.

Une diversité cellulaire mal connue

Chez bien des gens, les mots *cellules du système nerveux central* évoquent généralement les neurones. Le rôle de ces derniers est de faire transiter toutes les informations à travers le corps sous la forme de signaux électriques, transmis par les prolongements des neurones appelés « axones ». Toutefois, ces neurones sont loin d'être seuls dans le système nerveux central : celui-ci regorge de différents types cellulaires avec des fonctions bien distinctes. Plus particulièrement, des cellules appelées **oligodendrocytes*** sont des acteurs clés dans le combat que livre le système nerveux central contre la sclérose en plaques.

Provenant de cellules mères appelées **« cellules progénitrices d'oligodendrocytes » (OPC)*,** les oligodendrocytes se caractérisent par leurs « longs bras » (voir la figure 1). Ces prolongations s'étendent et s'accrochent aux axones neuronaux avoisinants, ce qui permet la mise en place d'un maillage de soutien robuste. Cette configuration maintient la structure des cellules les unes

***OLIGODENDROCYTES**
Cellules du système nerveux central permettant aux neurones de bien communiquer entre eux.

***CELLULES PROGÉNITRICES D'OLIGODENDROCYTES (OPC)**
Cellules du système nerveux central qui se différencient en oligodendrocytes, formant ainsi un stock de réserve de ces cellules.

DANS LA SCLÉROSE EN PLAQUES, DES CELLULES IMMUNITAIRES ACTIVÉES DE MANIÈRE ABERRANTE ENVAHISSENT LE CERVEAU ET LA MOELLE ÉPINIÈRE POUR S'ATTAQUER À LA MYÉLINE ET AUX OLIGODENDROCYTES.

*** MYÉLINE**
Substance constituée majoritairement d'acide gras qui isole et protège les fibres nerveuses.

par rapport aux autres. Véritables charpentiers, les oligodendrocytes sont les seules cellules capables de fabriquer de la **myéline*** autour des axones neuronaux dans le système nerveux central. Ces gaines de myéline, sur le même principe que le caoutchouc des fils électriques, favorisent la propagation rapide des signaux électriques. Grâce à elles, les neurones peuvent s'envoyer des signaux électriques et communiquer efficacement[2].

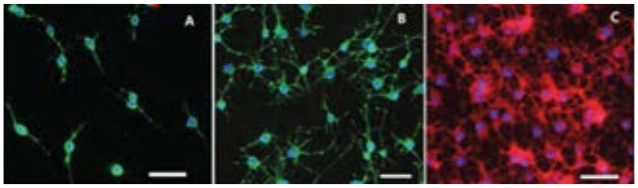

FIGURE 1

OPC et oligodendrocytes visualisés par imagerie à fluorescence
Source : Fan, C. *et al.* (2014). Effect of type-2 astrocytes on the viability of dorsal root ganglion neurons and length of neuronal processes. *Neural Regeneration Research, 9*, 121. doi : 10.4103/1673-5374.125339

Copyright : © Neural Regeneration Research

Les trois images de la figure 1 montrent, de gauche à droite (A à C), la transition de OPC (A et B, vert) à oligodendrocytes (C, rouge) chez le rat, ainsi que leurs noyaux (bleu). Ces images mettent en évidence qu'au fil de cette transformation, les oligodendrocytes gagnent de plus en plus de prolongations, formant une véritable matrice de soutien, telle une toile d'araignée[3]. La barre blanche représente 50 µm.

La guerre des cellules

Dans la sclérose en plaques, des cellules immunitaires activées de manière aberrante envahissent le cerveau et la moelle épinière pour s'attaquer à la myéline et aux oligodendrocytes. Cette dégradation de myéline et l'arrêt de sa production aboutissent à la perte de communication neuronale, mais aussi à la dégénérescence des neurones et de leurs axones[4]. Cette destruction cellulaire et myélinique dans une zone délimitée du système nerveux central laisse des lésions apparentes, appelées « plaques ». Dans le récit précédemment évoqué, le neurologue a observé ces plaques sur les images d'IRM. Elles peuvent se trouver à n'importe quel endroit du système nerveux central, ce qui explique la variété de symptômes qu'elles peuvent induire : perte de vue, paralysie, perte de sensations, etc. Les premiers symptômes apparaissent généralement entre 20 et 40 ans, années censées être les plus productives de la vie et durant lesquelles la vie de famille débute. Les handicaps liés à la sclérose en plaques laisseraient près de 80 % des patients sans emploi au Canada. En raison de la nécessité d'un suivi à vie et des traitements dispendieux, le coût associé au soin des patients atteints de sclérose en plaques est de 5 à 10 fois plus élevé que celui des sujets sans cette maladie âgés de 25 à 65 ans[5].

La protection des cellules nerveuses

Les traitements actuels de la sclérose en plaques inhibent les cellules immunitaires ou empêchent leur passage dans le système nerveux central. Cependant, bloquer le système immunitaire ne freine pas la progression de la maladie et peut entraîner des effets secondaires tels que des symptômes gastro-intestinaux, des anomalies du système immunitaire ou un risque d'infection grave du système nerveux central[6].

De nombreuses équipes de recherche à travers le monde se sont intéressées aux oligodendrocytes et aux OPC. En effet, les OPC représentent de 2 à 9 % des cellules du cerveau adulte, constituant une réserve potentielle de nouveaux oligodendrocytes. À la suite d'une perte d'oligodendrocytes,

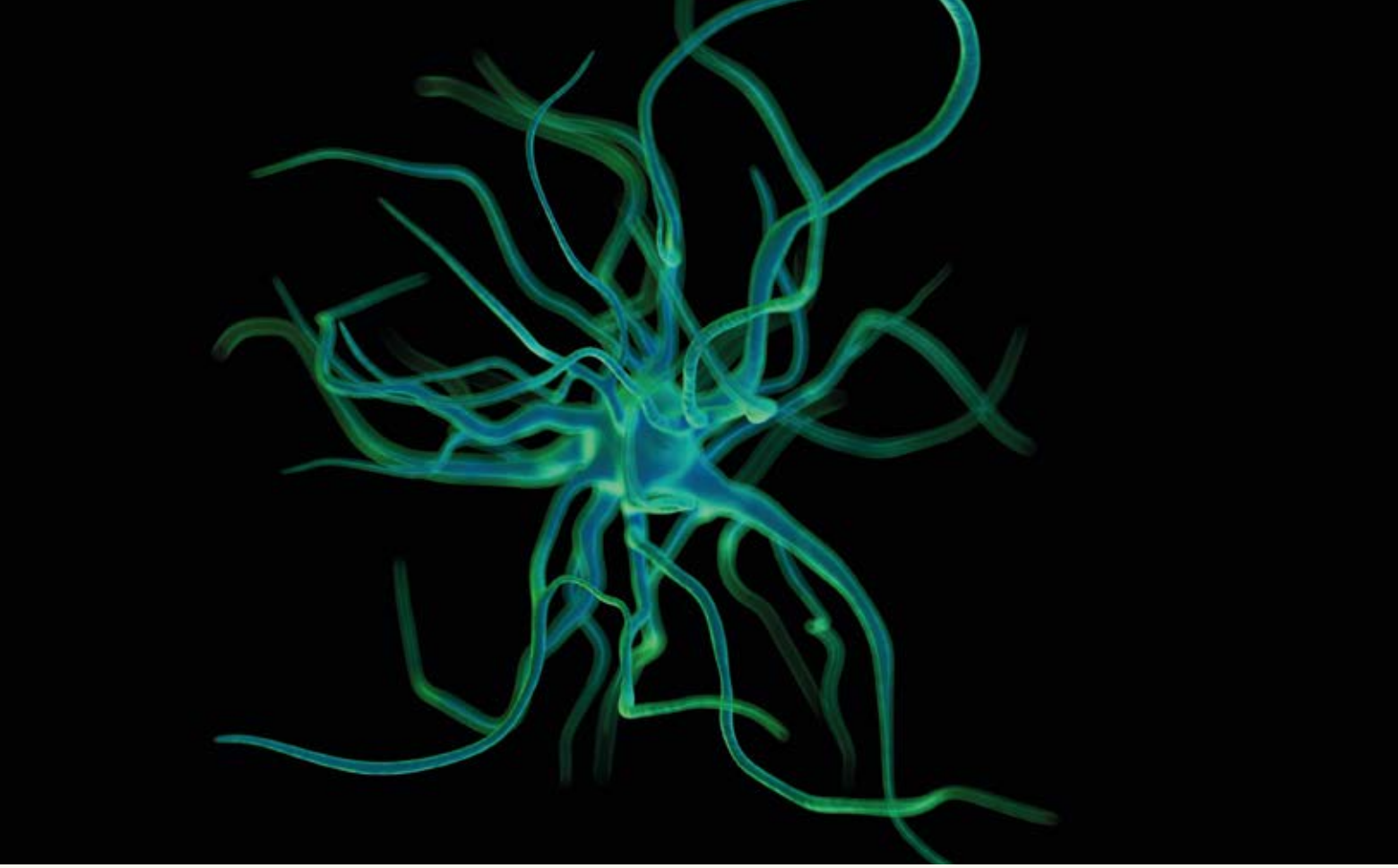

les OPC permettent ainsi de reformer la gaine de myéline détruite : ce phénomène s'appelle « la remyélinisation[7] ». Pour les patients atteints de sclérose en plaques, bien que les OPC soient toujours présentes dans leur système nerveux central, la remyélinisation est altérée à cause de l'environnement hostile des plaques et des dégâts causés par les cellules immunitaires.

Différentes stratégies ont été tentées, dont la stimulation de la différenciation des OPC et le blocage des inhibiteurs présents dans la zone lésée.

Des chercheurs ont alors eu l'idée de contrer cet environnement hostile pour permettre aux OPC de générer de nouveaux oligodendrocytes. Différentes stratégies ont été tentées, dont la stimulation de la différenciation des OPC et le blocage des inhibiteurs présents dans la zone lésée. Dans le cadre d'une déforestation due à des insectes, ces stratégies correspondraient à planter des graines pour faire pousser de nouveaux arbres et à rendre le terrain favorable à leur développement. Si les OPC reçoivent de l'aide pour devenir des oligodendrocytes, ceux détruits par le système immunitaire seront alors remplacés. Ces traitements sont appelés des « thérapies remyélinisantes », car ils permettent la reformation de myéline qui, elle, est de nouveau en mesure d'assurer la communication entre les neurones (voir la figure 2). Actuellement en essais cliniques, de nombreux médicaments pourraient empêcher une dégradation neuro-axonale irrémédiable chez les patients atteints de sclérose en plaques[8].

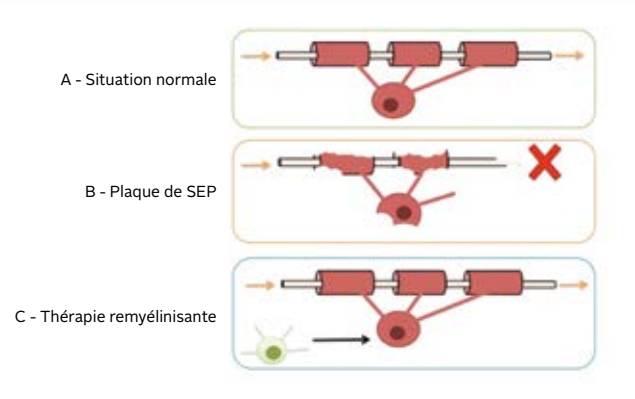

FIGURE 2
Source : figure originale

DANS LA THÉRAPIE REMYÉLINISANTE, LES OPC SONT STIMULÉES POUR POUVOIR SE TRANSFORMER EN OLIGODENDROCYTES NEUFS ET AINSI RÉTABLIR LA COMMUNICATION ENTRE LES NEURONES.

En situation normale (A dans la figure 2), les oligodendrocytes (en rouge dans la figure 2) se servent de leurs prolongements pour s'enrouler autour des axones (en beige) et produire ainsi la gaine de myéline. Grâce à cette gaine, le message nerveux se propage de manière efficace et le bon fonctionnement du corps humain est assuré. Dans une plaque de sclérose en plaques (B), la gaine de myéline, les oligodendrocytes et les axones sont endommagés par les cellules immunitaires. Cette situation empêche la transmission du message nerveux et donc le bon fonctionnement de certains neurones, ce qui crée un déficit moteur, sensoriel ou autre, selon lesquels sont touchés. Dans la thérapie remyélinisante, les OPC (C, en vert) sont stimulées pour pouvoir se transformer en oligodendrocytes neufs et ainsi rétablir la communication entre les neurones.

Grâce à ce nouveau type de thérapie, des patients comme Rachelle pourraient retrouver les communications nerveuses perdues et espérer éviter une dégradation de leurs fonctions nerveuses au fil du temps. Une fois les essais cliniques terminés, les médicaments ayant montré leur efficacité pourraient être prescrits en combinaison avec les thérapies actuelles. ◎

RÉFÉRENCES

1 Collège des enseignants de neurologie. (2016). *Neurologie* (4e éd.). Paris, France : Elsevier Masson.

2 El Waly, B., Macchi, M., Cayre, M. et Durbec, P. (2014). Oligodendrogenesis in the normal and pathological central nervous system. *Frontiers in Neuroscience, 8*, 145. doi : 10.3389/fnins.2014.00145

3 Fan, C., Wang, H., Chen, D., Cheng, X., Xiong, K., Luo, X. et Cao, W. (2014). ... Effect of type-2 astrocytes on the viability of dorsal root ganglion neurons and length of neuronal processes. *Neural Regeneration Research, 9*, 119-128. doi :10.4103/1673-5374.125339

4 Dendrou, C. A., Fugger, L. et Friese, M. A. (2015). Immunopathology of multiple sclerosis. *Nature Reviews Immunology, 15*(9), 545-558. doi : 10.1038/nri3871

5 Amankwah, N., Marrie, R. A., Bancej, C., Garner, R., Manuel, D. G., Wall, R., . . . Reimer, K. (2017). Multiple sclerosis in Canada 2011 to 2031: Results of a microsimulation modelling study of epidemiological and economic impacts. *Health Promotion and Chronic Disease Prevention in Canada, 37*(2), 37-48.

6 Michel, L., Larochelle, C. et Prat, A. (2015). Update on treatments in multiple sclerosis. *La Presse Medicale, 44*(4 Pt 2), e137-151. doi : 10.1016/j.lpm.2015.02.008

7 El Waly *et al., op. cit.*

8 Plemel, J. R., Liu, W. Q. et Yong, V. W. (2017). Remyelination therapies: A new direction and challenge in multiple sclerosis. *Nature Reviews Drug Discovery, 16*(9), 617-634. doi : 10.1038/nrd.2017.115

Claudia Picard-Deland
claudiapdeland@gmail.com
Programme de doctorat
en neurosciences

Sujet de recherche :
Rêves et réactivation
de la mémoire pendant
le sommeil

INFLUENCER LA MÉMOIRE EN DORMANT

Ce fait est bien connu, le sommeil joue un rôle clé dans le renforcement et la restructuration des souvenirs et des apprentissages. Si, en dormant, l'être humain ne peut apprendre de nouvelles choses *per se*, des recherches ont toutefois montré que d'envoyer des stimuli bien précis à son cerveau endormi aidait celui-ci à rejouer certains apprentissages acquis récemment. En effet, la technique de réactivation de mémoire ciblée consiste à utiliser des sons ou des odeurs préalablement associés à un apprentissage afin d'amplifier la consolidation de la mémoire, qui se réalise durant le sommeil. Si cette technique s'avérait efficace, les incidences possibles sur la manière d'appréhender le sommeil seraient considérables : elle pourrait être utilisée pour renforcer – ou même transformer – la mémoire des individus, et ce, pendant qu'ils dorment, tout simplement.

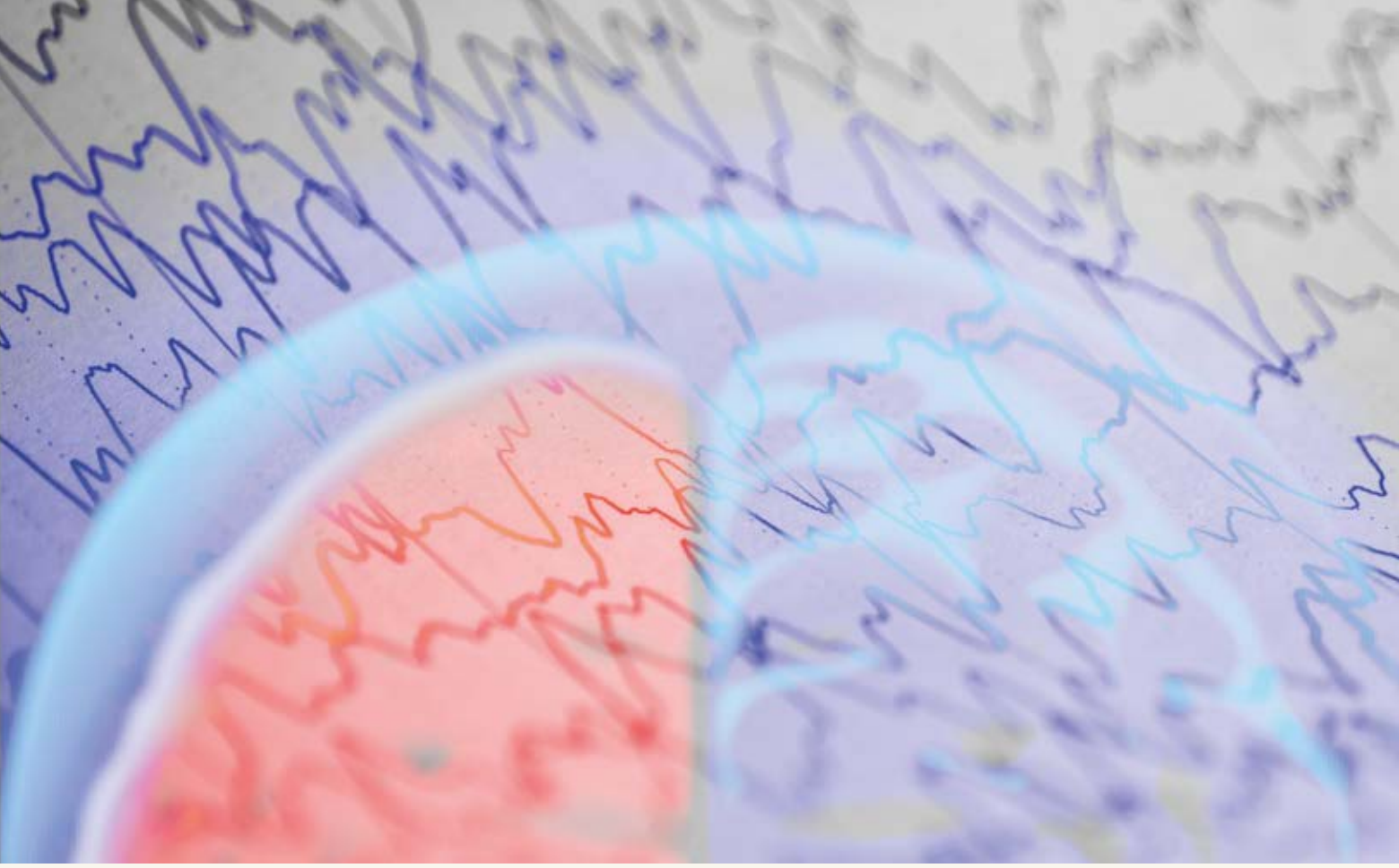

« Cent répétitions, trois nuits par semaine, pendant quatre ans[1] » : voilà le nombre de fois qu'une information doit être répétée pendant le sommeil pour qu'elle soit inculquée dans l'esprit du dormeur, selon le scénario dystopique de l'écrivain et philosophe britannique Aldous Huxley dans *Le meilleur des mondes*, publié en 1932. Marquant l'imaginaire populaire, ce désir de pouvoir apprendre de manière passive pendant le sommeil, ce qu'on appelle aussi « hypnopédie », a non seulement été alimenté par des œuvres de science-fiction influentes, mais aussi par un engouement scientifique et commercial vers la moitié du 20e siècle. Plusieurs tentatives « hypnopédiques » bien réelles, quoiqu'infructueuses, ont pris naissance à cette époque, telles que des cassettes préenregistrées à écouter durant le sommeil dans l'espoir de se réveiller trilingue, non-fumeur ou encore érudit. Bien que ces techniques d'apprentissage subliminal pendant le sommeil aient largement été discréditées, de plus en plus de recherches sur la mémoire montrent que le sommeil se prête effectivement bien à l'optimisation de la mémoire, mais seulement après qu'un effort d'apprentissage a été fait pendant la journée.

La nuit, la mémoire s'active

Lorsqu'une nouvelle information est apprise, par exemple un mot étranger ou un raccourci pour se rendre chez soi, le cerveau encode cette information sous la forme d'un réseau de neurones qui s'activent de manière spécifique : une *signature* d'activation neuronale associée à cet apprentissage est alors créée. Au cours de la nuit, le cerveau endormi semble rejouer spontanément cette signature neuronale, pour que l'information s'imprime dans la mémoire.

Ce phénomène a d'abord été découvert chez le rongeur voilà plus de vingt ans[2]. Lorsque des rats se promenaient dans un labyrinthe, leurs neurones s'activaient selon une séquence bien précise d'après l'endroit où ils se situaient dans le trajet. En enregistrant l'activité de leur cerveau, les chercheurs ont découvert que cette même séquence se répétait ensuite quand les rats faisaient la sieste, comme s'ils s'amusaient à renaviguer dans le labyrinthe pendant leur sommeil afin de ne pas oublier le chemin qui menait à la sucrerie. Ce jeu de répétition nocturne semble porter fruit. En effet, ces réactivations durant le sommeil renforceraient les traces de mémoires sous-jacentes et aideraient à les intégrer à long terme dans le réseau de mémoires déjà établies.

Marchand de sable et de roses

Ce même phénomène a plus tard été observé chez l'humain, en 2004, ce qui a fait germer l'idée selon laquelle ces réactivations pourraient être déclenchées ou influencées de manière artificielle durant le sommeil[3]. Dans une étude pionnière en 2007, le chercheur Björn Rasch de l'Université de Lübeck en Allemagne a montré qu'une simple odeur de rose pouvait rendre cela possible[4]. L'idée, basée en quelque

EN EFFET, LES PARTICIPANTS NE DEVIENNENT PAS SOUDAINEMENT DEUX FOIS MEILLEURS DANS LEURS APPRENTISSAGES ; ILS S'AMÉLIORENT GÉNÉRALEMENT DE 5 À 15 % DE PLUS QUE S'ILS N'AVAIENT PAS EU DE RÉACTIVATION.

*** CONDITIONNEMENT CLASSIQUE**
Type d'apprentissage qui se crée par l'association systématique et répétée d'un stimulus et d'une réponse (ex. : chien de Pavlov).

*** MÉMOIRE DÉCLARATIVE**
Aussi appelée « mémoire explicite », cette mémoire est celle des faits ou des événements que l'individu peut se rappeler consciemment et décrire verbalement (ex. : les capitales du monde, le mariage d'un ami, etc.).

sorte sur le **conditionnement classique*,** était élégante : les participants apprenaient d'abord à localiser des objets dans un espace 2D, tout en étant exposés à des bouffées d'odeur florale. Ils allaient ensuite se coucher pour la nuit et, à leur insu, cette même odeur était présentée de nouveau à certains d'entre eux pendant leur phase de sommeil profond. Au réveil, ceux qui avaient été en contact avec l'odeur se souvenaient mieux de la localisation des objets que ceux qui ne l'avaient pas été. La simple exposition à un fragment de mémoire – dans ce cas-ci, une odeur – serait donc suffisante pour engager tout un réseau de neurones impliqué dans un apprentissage ou un souvenir. Tout cela n'est pas sans rappeler la fameuse madeleine de Proust, dont la simple odeur transporte l'auteur dans le passé, le replongeant dans l'expérience multisensorielle d'un souvenir d'enfance. Seulement, dans le cas de l'étude avec l'odeur de rose, tout se faisait dans les profondeurs du sommeil, ce qui avait permis à l'apprentissage de se consolider avec moins de risques d'interférences qu'en période d'éveil.

Un apprentissage facilité

Suivant cette étude novatrice du laboratoire allemand, plusieurs chercheurs s'intéressant au lien entre le sommeil et la mémoire ont travaillé à répliquer et à développer ce type de protocole, maintenant connu sous le nom de *targeted memory reactivation* (TMR) ou réactivation de mémoire ciblée. La TMR s'est avérée efficace pour rehausser non seulement la **mémoire déclarative*,** mais aussi un éventail de fonctions cognitives : la technique peut aider à aiguiser les habiletés motrices, les réponses émotionnelles, la cognition sociale et même la créativité[5]. D'autre part, la TMR fonctionne autant avec des sons – par exemple, des mots parlés, une mélodie, ou même un miaulement de chat – qu'avec des odeurs. Dans une autre étude menée par l'équipe du chercheur Björn Rasch, des participants germanophones ont appris avant d'aller dormir une liste de mots en néerlandais, dont seulement la moitié ont été rejoués pendant leur sommeil profond. Au matin, ils se rappelaient mieux le vocabulaire qui avait été diffusé pendant la nuit, comparativement à celui qui n'avait pas été rejoué[6]. De manière semblable, des effets bénéfiques et spécifiques à une réactivation sonore pendant le sommeil ont été montrés pour l'apprentissage d'une mélodie sur un clavier de piano, pour trouver des solutions créatives à des problèmes, pour lancer une balle sur une cible et même pour retrouver son chemin dans une ville virtuelle[7].

Si le potentiel de la TMR semble sans limites, ses effets sur la mémoire demeurent pour l'instant plutôt modestes. En effet, les participants ne deviennent pas soudainement deux fois meilleurs dans leurs apprentissages ; ils s'améliorent généralement de 5 à 15 % de plus que s'ils n'avaient pas eu de réactivation[8]. Du reste, l'efficacité de la TMR est sensible à plusieurs facteurs. Par exemple, le fait de présenter le stimulus au moment de l'un ou l'autre stade du sommeil peut donner des résultats différents selon le type de mémoire ciblé. Le type de stimulus (son ou odeur) peut également faire varier les effets de la méthode. L'avantage des stimulations auditives est leur spécificité, c'est-à-dire qu'elles peuvent être associées à des apprentissages précis pouvant être ciblés durant le sommeil, contrairement à une odeur, qui est généralement liée à un contexte d'apprentissage plus global. Les sons sont aussi

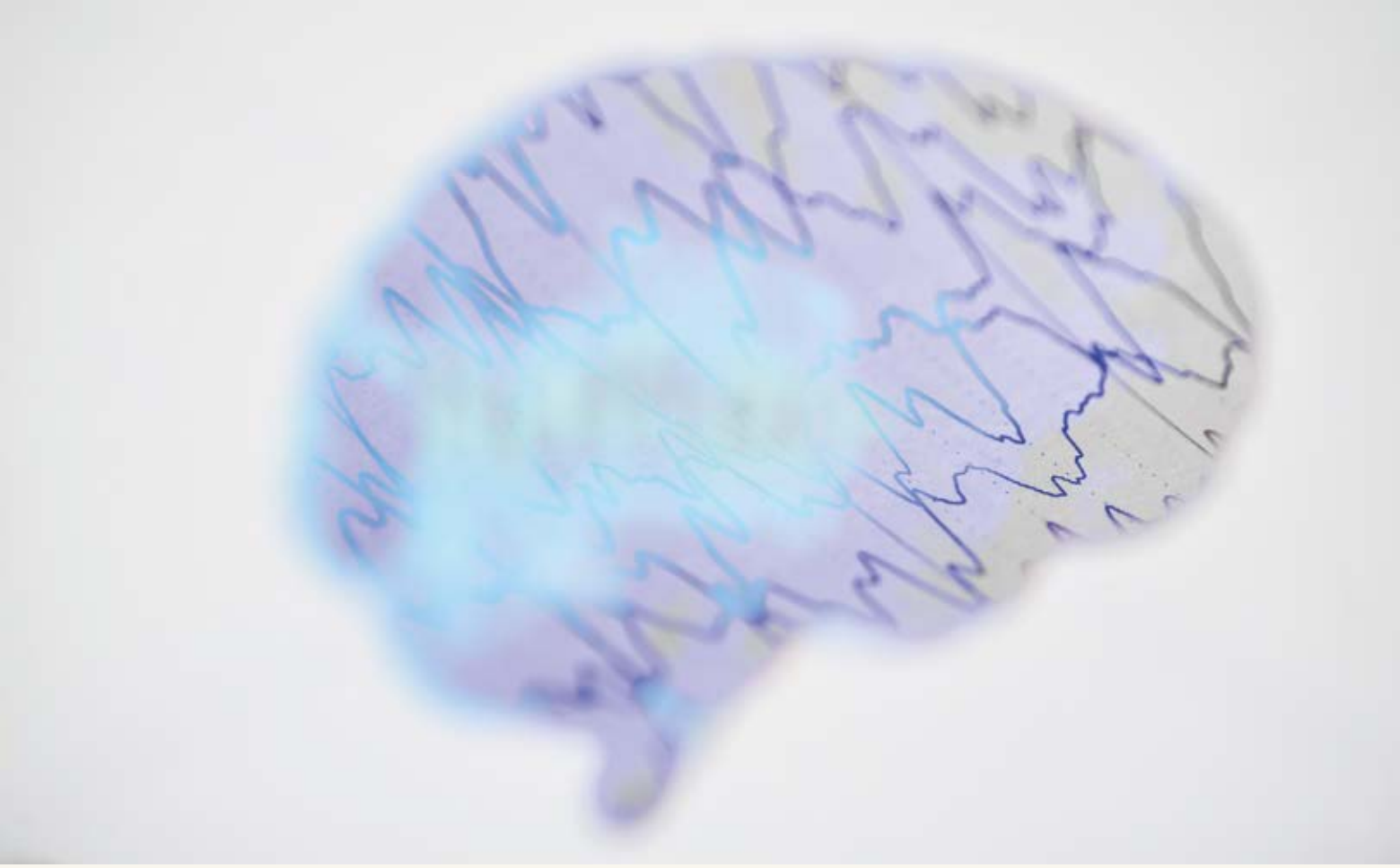

beaucoup plus personnalisables et faciles à appliquer à domicile ou en milieu clinique, mais viennent avec le risque de perturber le sommeil ou au contraire d'être trop faibles. Entre ces diverses possibilités, les spécialistes en TMR essaient d'atteindre un certain équilibre, dans l'espoir qu'un jour la technique puisse être utilisée de manière fiable et prévisible.

D'un autre côté, renforcer la mémoire n'est pas toujours si souhaitable, par exemple avec les souvenirs indésirables ou traumatiques, qui peuvent grandement affecter le bien-être de ceux qui en sont porteurs.

Un oubli bénéfique

D'un autre côté, renforcer la mémoire n'est pas toujours si souhaitable, par exemple avec les souvenirs indésirables ou traumatiques, qui peuvent grandement affecter le bien-être de ceux qui en sont porteurs. Curieusement, la TMR pourrait aussi, dans certains cas, aider à oublier[9]. La réactivation d'un souvenir émotionnellement intense durant le sommeil permettrait possiblement de réduire la réponse affective associée à ce souvenir. En fait, le milieu scientifique sait depuis la fin des années 1990 que le simple fait de se rejouer mentalement ou oralement un souvenir peut mettre ce dernier dans un état instable, fragile, et donc propice à être changé ou altéré. Ce phénomène s'appelle la « reconsolidation de la mémoire »[10]. Des thérapies visant à reconsolider ou à « réécrire » des souvenirs à l'éveil sont déjà utilisées chez des patients ayant vécu des traumatismes, et leur combinaison avec la TMR permettrait possiblement de favoriser l'émoussement de ces souvenirs non désirés[11]. Les chercheurs appellent cependant à la prudence : qu'un souvenir traumatique soit affaibli ou renforcé par la TMR durant le sommeil peut dépendre de différences méthodologiques relativement minimes, comme la nature du stimulus ou le moment de son application, et les mécanismes cérébraux qui expliquent l'un ou l'autre scénario sont encore loin d'être bien compris[12].

Une fenêtre sur le cerveau endormi

Bien que le mécanisme exact l'expliquant demeure inconnu, la présentation durant le sommeil d'un stimulus associé à un apprentissage provoque des changements spécifiques dans le cerveau. Dans l'exemple de l'odeur de rose, lorsque les participants y étaient exposés alors qu'ils dormaient dans

SI LA TMR CONTINUE À FAIRE SES PREUVES, ELLE POURRAIT UN JOUR AIDER À FREINER L'OUBLI CHEZ CEUX QUI ONT DES TROUBLES DE MÉMOIRE LIÉS AU VIEILLISSEMENT OU AUX MALADIES DÉGÉNÉRATIVES, TELLES QUE L'ALZHEIMER.

un appareil à **imagerie par résonance magnétique fonctionnelle***, une région du cerveau qui joue un rôle central dans la mémoire, nommée l'**hippocampe***, devenait plus active[13]. D'autres régions impliquées dans la mémoire, entre autres au niveau du **néocortex***, peuvent aussi s'activer pendant la TMR[14]. Ces divers résultats d'imagerie cérébrale indiquent que le cerveau, même endormi, est capable dans une certaine mesure de percevoir, de distinguer et de traiter de l'information venant de l'extérieur.

Cependant, les chercheurs ignorent toujours si ces réactivations de mémoire, autant celles qui se produisent spontanément que celles induites par un stimulus extérieur, sont perçues d'une quelconque manière par le dormeur. En effet, certains ont proposé que les rêves seraient peut-être la manifestation (quasi-)consciente de ces réactivations de mémoire ; tout comme ces dernières, les rêves sont souvent formés de fragments de souvenirs récents et de certains plus lointains. Une étude menée par la neuroscientifique Erin J. Wamsley à Boston a même montré que le fait de rêver à des éléments d'un apprentissage récent, et donc d'en *réactiver* le souvenir, était associé à une meilleure rétention de celui-ci le lendemain[15]. Toutefois, ces résultats demeurent aujourd'hui difficilement reproductibles et l'hypothèse que le rêve a un rôle à jouer dans la **consolidation de la mémoire*** reste à être démontrée.

*** IMAGERIE PAR RÉSONANCE MAGNÉTIQUE FONCTIONNELLE**
Technique d'imagerie qui consiste à enregistrer des variations du flux sanguin oxygéné afin de visualiser indirectement l'activité cérébrale.

*** HIPPOCAMPE**
Structure du cerveau située dans le lobe temporal et qui joue un rôle important dans la mémoire et la navigation spatiale. Son nom est tiré de sa forme, semblable à la silhouette d'un cheval de mer.

*** NÉOCORTEX**
Couche de substance grise développée chez les mammifères et qui constitue la paroi des hémisphères cérébraux ; il est aussi le centre des fonctions cognitives supérieures (perception, prise de décision, langage).

*** CONSOLIDATION DE LA MÉMOIRE**
Processus qui transforme la mémoire à court terme (encore fragile) en une mémoire en long terme (forme plus durable).

Du laboratoire au lit

Si la TMR continue à faire ses preuves, elle pourrait un jour aider à freiner l'oubli chez ceux qui ont des troubles de mémoire liés au vieillissement ou aux maladies dégénératives, telles que l'Alzheimer. Puisque la méthode semble fonctionner pour stimuler les apprentissages moteurs, elle pourrait aussi aider à optimiser la réadaptation physique ou posturale, après une blessure ou un AVC, par exemple[16]. Outre son potentiel clinique, aura-t-elle un jour des applications chez les étudiants, qui travailleraient sur leurs mathématiques entourés d'une fragrance de menthe qui serait également présente, la nuit, sur leur oreiller ? La TMR doit tout de même être approchée avec prudence, puisque ses effets à long terme n'ont pas encore été étudiés. Notamment, la communauté scientifique ignore si le fait d'amplifier un apprentissage particulier se produit aux dépens d'un autre, ou si ce genre de stimulation peut perturber d'autres fonctions cruciales du sommeil. Une considération éthique s'impose également : la TMR semble en effet pouvoir aller au-delà d'un simple renforcement de la mémoire et aurait la capacité, par exemple, d'amplifier l'effet d'un entraînement visant à réduire les préjugés raciaux et de genre[17]. Si ceux-ci peuvent être influencés de manière inconsciente durant le sommeil, un encadrement éthiquement responsable de la TMR sera nécessaire pour prévenir des abus ou éviter une utilisation inadéquate de ses effets sur la cognition humaine[18].

RÉFÉRENCES

1 Huxley, A. (1932). *Le meilleur des mondes* (traduit par J. Castier). Paris, France : Pocket, p. 65.

2 Skaggs, W. E. et McNaughton, B. L. (1996). Replay of neuronal firing sequences in rat hippocampus during sleep following spatial experience. *Science, 271*(5257), 1870-1873.

Wilson, M. A. et McNaughton, B. L. (1994). Reactivation of hippocampal ensemble memories during sleep. *Science, 265*(5172), 676-679.

3 Peigneux, P., Laureys, S., Fuchs, S., Collette, F., Perrin, F., Reggers, J., … Maquet, P. (2004). Are spatial memories strengthened in the human hippocampus during slow wave sleep? *Neuron, 44*(3), 535-545. doi : 10.1016/j.neuron.2004.10.007

Maquet, P. (2004). A role for sleep in the processing of memory traces. Contribution of functional neuroimaging in humans. *Bulletin et mémoires de l'Académie royale de médecine de Belgique, 159*(Pt 2), 167-170.

4 Rasch, B., Buchel, C., Gais, S. et Born, J. (2007). Odor cues during slow-wave sleep prompt declarative memory consolidation. *Science, 315*(5817), 1426-1429. doi : 10.1126/science.1138581

5 Cellini, N. et Capuozzo, A. (2018). Shaping memory consolidation via targeted memory reactivation during sleep. *Annals of the New York Academy of Sciences*. doi : 10.1111/nyas.13855

6 Schreiner, T. et Rasch, B. (2015). Boosting vocabulary learning by verbal cueing during sleep. *Cerebral Cortex, 25*(11), 4169-4179. doi : 10.1093/cercor/bhu139

7 Antony, J. W., Gobel, E. W., O'Hare, J. K., Reber, P. J. et Paller, K. A. (2012). Cued memory reactivation during sleep influences skill learning. *Nature Neuroscience, 15*(8), 1114-1116. doi : 10.1038/nn.3152

Beijamini, F., Pereira, S. I., Cini, F. A. et Louzada, F. M. (2014). After being challenged by a video game problem, sleep increases the chance to solve it. *PLoS ONE, 9*(1), e84342. doi : 10.1371/journal.pone.0084342

Ritter, S. M., Strick, M., Bos, M. W., Van Baaren, R. B. et Dijksterhuis, A. (2012). Good morning creativity: Task reactivation during sleep enhances beneficial effect of sleep on creative performance. *Journal of Sleep Research, 21*(6), 643-647. doi : 10.1111/j.1365-2869.2012.01006.x

Johnson, B. P., Scharf, S. M. et Westlake, K. P. (2018). Targeted memory reactivation during sleep, but not wake, enhances sensorimotor skill performance: A pilot study. *Journal of Motor Behavior, 50*(2), 202-209. doi : 10.1080/00222895.2017.1327411

Shimizu, R. E., Connolly, P. M., Cellini, N., Armstrong, D. M., Hernandez, L. T., Estrada, R., … Simons, S. B. (2018). Closed-loop targeted memory reactivation during sleep improves spatial navigation. *Frontiers in Human Neuroscience, 12*, 28. doi : 10.3389/fnhum.2018.00028

8 Diekelmann, S. (2014). Sleep for cognitive enhancement. *Frontiers in System Neuroscience, 8*, 46. doi : 10.3389/fnsys.2014.00046

9 Hauner, K. K., Howard, J. D., Zelano, C. et Gottfried, J. A. (2013). Stimulus-specific enhancement of fear extinction during slow-wave sleep. *Nature Neuroscience, 16*(11), 1553-1555. doi : 10.1038/nn.3527

10 Nader, K., Schafe, G. E. et Le Doux, J. E. (2000). Fear memories require protein synthesis in the amygdala for reconsolidation after retrieval. *Nature, 406*(6797), 722-726. doi : 10.1038/35021052

11 Chiamulera, C., Hinnenthal, I., Auber, A. et Cibin, M. (2014). Reconsolidation of maladaptive memories as a therapeutic target: Pre-clinical data and clinical approaches. *Frontiers in Psychiatry, 5*, 107. doi : 10.3389/fpsyt.2014.00107

12 Oudiette, D., Antony, J. W. et Paller, K. A. (2014). Fear not: Manipulating sleep might help you forget. *Trends in Cognitive Science, 18*(1), 3-4. doi : 10.1016/j.tics.2013.10.003

13 Rasch *et al., op. cit.*

14 Cellini et Capuozzo, *op. cit.*

15 Wamsley, E. J., Tucker, M., Payne, J. D., Benavides, J. et Stickgold, R. (2010). Dreaming of a learning task is associated with enhanced sleep-dependent memory consolidation. *Current Biology, 20*(9), 850-855.

16 Paller, K. A. (2017). Sleeping in a *Brave New World*: Opportunities for improving learning and clinical outcomes through targeted memory reactivation. *Current Directions in Psychological Science, 26*(6), 532-537. doi : 10.1177/0963721417716928

17 Hu, X., Antony, J. W., Creery, J. D., Vargas, I. M., Bodenhausen, G. V. et Paller, K. A. (2015). Cognitive neuroscience. Unlearning implicit social biases during sleep. *Science, 348*(6238), 1013-1015. doi : 10.1126/science.aaa3841

18 Diekelmann, *op. cit.*

Samuel Blouin
samuel.blouin@umontreal.ca
Programme de doctorat
en sociologie

Sujet de recherche :
L'aide à mourir
au Québec et en Suisse

LA SUISSE, PLAQUE TOURNANTE DE L'AIDE À MOURIR

Les récits de personnes partant pour la Suisse pour recourir au suicide assisté ne manquent pas d'attirer l'attention médiatique. L'expression « tourisme de la mort » est régulièrement employée pour évoquer ces départs. Aux antipodes du modèle québécois d'aide médicale à mourir, le modèle suisse d'assistance au suicide représente une option moins médicalisée répondant à une plus grande variété de situations. Comme une plaque tournante, la Suisse attire à elle des personnes souhaitant mettre fin à leurs jours et renvoie à leur pays d'origine matière à débattre. Le Québec participe de cette dynamique.

Manon Brunelle est la première Québécoise dont le voyage en Suisse pour recourir au suicide assisté a été médiatisé. La forme de sclérose en plaques dont elle est atteinte la fait à ce point souffrir qu'elle tente, en 2000, de se suicider. Réanimée, elle reste dans le coma pendant trois mois et demi. Depuis son réveil, elle réside dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Ses douleurs sont telles qu'elle préfère ne pas être lavée plutôt que de devoir être touchée par le personnel soignant. « Tout me fait mal », explique-t-elle aux documentaristes Benoît Dutrizac et André Saint-Pierre dans le film *Manon : le dernier droit*[1] ? Le documentaire, diffusé à Télé-Québec en 2004, est pour elle une tentative de redonner espoir aux personnes malades : « Je veux que ça soit quelque chose qui soit le flambeau d'une réalité possible [...] pour les gens qui ont des douleurs écœurantes, qui ont des mauvais traitements dans les CHSLD ou les hôpitaux. » Ses souffrances la motivent à préparer son suicide assisté, accompagné par l'association Dignitas, en Suisse, qu'elle contacte en 2003. Après l'obtention de nombreux documents, dont un rapport médical, Dignitas accepte sa demande. Mme Brunelle décède en Suisse le 11 juin 2004.

La Suisse est la juridiction la plus permissive en matière d'aide à mourir à tolérer que des personnes qui n'y sont pas domiciliées puissent recourir à l'assistance au suicide. Dans la couverture médiatique québécoise de l'aide à mourir, les références à la Suisse sont peu nombreuses. Sur 7 262 articles de presse publiés dans les grands quotidiens québécois, 325 (4,5 %) font référence à la Suisse[2]. Le nombre de Canadiennes et de Canadiens ayant eu recours aux services de l'association Dignitas, la principale association suisse acceptant d'accompagner des étrangers pour un suicide assisté, s'élève à 60 sur la période 1998-2017[3], soit sur 20 ans, alors que le nombre total de décès par aide médicale à mourir (AMM) au Canada entre le 10 décembre 2015 et le 30 juin 2017 atteint 2 149[4]. Le nombre de départs vers la Suisse est faible, mais il peut s'expliquer par le coût associé au voyage, la volonté de mourir près de ses proches et le risque de poursuites judiciaires pour les personnes qui faciliteraient cette démarche[5]. Qualitativement, en revanche, le « tourisme de la mort » a un effet profond sur les discussions publiques nationales. Une étude a documenté que les départs pour la Suisse ont eu pour conséquences de contribuer au débat sur le resserrement des règles encadrant l'aide à mourir en Allemagne et sur leur libéralisation au Royaume-Uni[6]. Ces départs alimentent aussi les débats québécois.

Deux modèles aux antipodes

Le modèle suisse se distingue par une législation n'exigeant pas que la personne recourant au suicide assisté présente une condition médicale, bien qu'une condition soit répertoriée dans au moins 84 % des cas, dont 46,5 % sont des cancers[7]. Ce modèle se distingue également par l'implication minimale de la profession médicale suisse, qui se limite à la préparation d'un rapport médical et à la prescription de la substance létale. La Suisse propose de fait un modèle où le suicide assisté est

À LA DIFFÉRENCE DE LA SUISSE, LE DROIT QUÉBÉCOIS DÉFINIT L'AMM COMME UN SOIN DE FIN DE VIE, ADMINISTRÉ PAR INJECTION PAR LES MÉDECINS DANS LE BUT DE SOULAGER LA SOUFFRANCE D'UNE PERSONNE.

un acte privé, toléré par l'État dans la mesure où la personne fournissant l'assistance n'a pas de « mobile égoïste », c'est-à-dire qu'elle n'en tire pas un avantage personnel, comme le stipule le Code pénal depuis 1942, et que la personne en faisant la demande est capable de discernement[8]. Depuis les années 1990, certaines associations suisses sans but lucratif dites « pour le droit de mourir dans la dignité » offrent à leurs membres, qui paient une cotisation annuelle, la possibilité d'avoir recours gratuitement à l'assistance d'un ou d'une bénévole pour se suicider. Cette personne n'est pas forcément un professionnel ou une professionnelle de la santé. Ces associations se sont dotées de critères d'accès au suicide assisté relativement uniformes, qui s'ajoutent au respect des critères légaux, dont par exemple celui d'« être atteint d'une maladie incurable ou d'une invalidité importante », d'« avoir des souffrances intolérables » ou d'« être atteint de polypathologies invalidantes liées à l'âge[9] ». La procédure d'assistance au suicide implique la prescription par un médecin suisse d'une substance létale qui est ingérée par la personne qui a fait la demande. Ce modèle, reposant essentiellement sur les pratiques des associations et des guides éthiques, a été jugé insuffisamment clair par la Cour européenne des droits de l'homme en 2013[10]. Jusqu'à présent, le législateur suisse a toutefois toujours considéré que les règles en vigueur suffisaient.

À la différence de la Suisse, le droit québécois définit l'AMM comme un soin de fin de vie, administré par injection par les médecins dans le but de soulager la souffrance d'une personne. L'Assemblée nationale du Québec a légalisé l'AMM par l'adoption de la Loi concernant les soins de fin de vie en 2014, entrée en vigueur en décembre 2015. En plus de l'AMM, cette loi prévoit notamment un droit aux soins palliatifs et encadre la sédation palliative continue, soit l'administration de médicaments qui soulagent les souffrances d'une personne en fin de vie en la rendant inconsciente. L'idée de l'AMM a émergé d'une réflexion clinique et éthique qui la pose comme une possibilité supplémentaire dans le continuum de soins de fin de vie dans des situations de souffrance particulièrement difficiles. L'AMM, demandée par un patient, sera considérée comme un « soin approprié » lorsque certaines indications cliniques sont réunies, dont le fait d'être en fin de vie, d'être apte à consentir et d'éprouver des souffrances physiques ou psychiques intolérables[11]. Depuis l'adoption de la loi québécoise, le Parlement fédéral a légalisé l'AMM à l'échelle du pays en 2016 en adoptant le projet de loi C-14 sur l'aide médicale à mourir. Les médecins du Québec doivent respecter à la fois la loi québécoise, plus restrictive, et certains éléments plus contraignants de la loi C-14. Au Québec, en date du 30 juin 2017, 786 administrations d'AMM avaient été déclarées[12].

Des départs révélateurs

Au Québec, les départs vers la Suisse pour recourir au suicide assisté ponctuent la couverture médiatique de l'AMM. La médiatisation de ces départs propose des schèmes d'interprétation de la question de l'aide à mourir qui sont d'autant plus forts qu'ils reposent sur des figures « héroïques » ayant pris la décision exceptionnelle de mourir, à l'étranger de surcroît[13]. Avant l'entrée en vigueur de la loi, le documentaire de 2004 racontant l'histoire de Mme Brunelle avait révélé au grand public la possibilité d'avoir recours au suicide assisté en Suisse. Dans une lettre ouverte écrite en réaction à la diffusion du documentaire, l'avocate Stéphanie Cartier disait craindre que Dignitas soit érigé en modèle, alors que cette « organisation non gouvernementale [...] n'a de compte à rendre à personne[14] ». Les auteurs du documentaire avaient répliqué en expliquant que leur intention n'était pas de promouvoir Dignitas, mais de lancer un débat de société. Ils avaient toutefois concédé dans leur réponse que « [c]e service devrait être assuré par des professionnels de la santé reconnus par le gouvernement[15] ». La principale protagoniste du documentaire exprimait d'ailleurs ce souhait.

L'histoire de Mme Brunelle s'inscrit dans une série de départs vers la Suisse. Kay Carter, dont la fille était l'une des demanderesses dans la décision *Carter c. Canada* de la Cour suprême du Canada qui a décriminalisé l'AMM à l'échelle du pays

en 2016, a également eu recours aux services de l'association Dignitas. Une étude réalisée par Hadi Karsoho, docteur en sociologie de l'Université McGill, et ses collègues montre que les personnes et organisations impliquées dans l'affaire *Carter* en faveur de la décriminalisation de l'AMM ne souhaitaient pas une démédicalisation de la mort, mais plutôt une implication des médecins dans ce processus au nom de leur rôle de soulager la souffrance[16]. Dans un contexte où l'AMM n'était pas encore légale, les décisions de Mmes Carter et Brunelle d'avoir recours à une association suisse de non-professionnels apparaissaient comme un espoir, mais aussi comme un repoussoir justifiant la légalisation de l'assistance médicalisée à la mort au Québec et au Canada.

Chaque fois, les articles couvrant ces départs présentent le recours à la Suisse comme un ultime espoir des patients face à des systèmes de santé québécois et canadien qui ne leur offriraient pas de solution satisfaisante.

Entre soin et liberté

La légalisation de l'AMM au Québec et au Canada n'interrompt pas pour autant les départs vers la Suisse de personnes ne remplissant pas les conditions fixées par la loi. En 2017, Pierre Lemire, Monique Hamel et Sébastien Gagné-Ménard ont ainsi entrepris ce voyage[17]. Chaque fois, les articles couvrant ces départs présentent le recours à la Suisse comme un ultime espoir des patients face à des systèmes de santé québécois et canadien qui ne leur offriraient pas de solution satisfaisante. Or, les patients ne sont pas les seules voix à s'exprimer sur le sujet. Le Dr Yves Robert, secrétaire du Collège des médecins du Québec, défend l'approche québécoise de l'AMM et critique en 2016 ce qu'il appelle « la mort à la carte » :

> Celle-ci [l'aide à mourir sans logique de soins] pourrait prendre la forme d'un suicide assisté, géré par une entreprise privée qui ferait affaire avec la personne, comme en Suisse… Mais est-ce vraiment dans cette direction que la société québécoise souhaite aller[18] ?

La référence à la Suisse est ici reprise par un représentant de l'institution régulatrice de la profession médicale pour distinguer deux logiques qui s'opposeraient : une logique de soins médicaux et publics et une logique de choix individuels et privés.

Une comparaison éclairante

Dans les débats médiatiques québécois, l'évocation de la Suisse est bien plus un prétexte pour parler du modèle québécois qu'une occasion de mettre en question le modèle suisse, souvent caricaturé et décontextualisé à partir des références à l'association la plus controversée, Dignitas. Les références à la Suisse remplissent deux fonctions dans les débats médiatiques québécois. La première fonction, pratique, consiste à présenter au public québécois une sortie de secours, un espoir, pour les personnes qui ne satisfont pas les critères de la loi québécoise, notamment celui limitant l'accès aux personnes en fin de vie. La seconde fonction, rhétorique, sert à critiquer les conditions d'accès de la loi québécoise ou à soutenir la médicalisation de l'aide à mourir en évoquant, comme un repoussoir, la faible régulation médicale de la pratique en Suisse. Au cours de la trajectoire médiatique des références à la Suisse, ces deux fonctions s'adjoignent à deux registres émotionnels : l'espoir d'un accès pour soi à la mort assistée et l'inquiétude pour autrui que soulève le peu de régulation professionnelle propre

au modèle suisse. Cet espoir et cette inquiétude que suscitent le modèle suisse apparaissent conciliables dans le contexte québécois, voire se rejoignent autour de l'idée d'un nécessaire accompagnement par des professionnels de la santé.

Les références à la Suisse dans les médias québécois montrent à quel point les préoccupations sont distinctes dans les deux contextes : d'un côté, le soin par le soulagement de la souffrance associée à une condition médicale en fin de vie, de l'autre, la liberté de choisir une mort reflétant ses propres convictions[19]. Ces préoccupations contrastées, parfois difficiles à distinguer en pratique, traduisent des différences entre les modèles québécois et suisse. Celles-ci ne se résument pas à un degré plus ou moins grand de régulation, ou encore à la personne qui pose le geste terminal, le médecin ou la personne demandant à mourir. L'aide à mourir revêt des significations différentes selon qu'elle est construite comme un acte médical au Québec ou comme un acte citoyen en Suisse, d'où la difficulté de bien comprendre le modèle suisse à partir du Québec.

La situation de l'AMM au Québec continue d'évoluer. Les départs vers la Suisse depuis le Québec se poursuivent. Le critère limitant l'accès à l'AMM à la « fin de vie », laissé à l'évaluation des médecins, est contesté en cour. Dans ce contexte, prendre au sérieux le modèle suisse, moins médicalisé, et s'y comparer permet de clarifier, par contraste, les termes des débats à venir au Québec et la nature des situations auxquelles l'AMM devrait ou non répondre. ◎

RÉFÉRENCES

1 Dutrizac, B. et St-Pierre, A. (2004). *Manon : le dernier droit ?* [Film documentaire]. Montréal, Qc : Télé-Québec.

2 Recherches menées le 23 mars 2018 par l'auteur dans la banque de données Eurêka pour toutes les archives des quotidiens *Le Devoir, Le Journal de Montréal* et *La Presse*. Mots-clés utilisés : *suicide assisté, assistance au suicide, autodélivrance, euthanasie, aide médicale à mourir, mourir dans la dignité*. Le terme *Suisse* a ensuite été cherché dans les résultats obtenus.

3 Dignitas. (2017). *Accompanied suicides per year and residence*. Repéré à http://dignitas.ch/images/stories/pdf/statistik-ftb-jahr-wohnsitz-1998-2017.pdf

4 Santé Canada. (2017). *Deuxième rapport intérimaire sur l'aide médicale à mourir au Canada*. Repéré à https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/systeme-et-services-sante/aide-medicale-mourir-rapport-interimaire-sep-2017.html

5 *Carter c. Canada* (Procureur général), 2015 CSC 5, [2015] 1 RCS 331, par. 18.

6 Gauthier, S., Mausbach, J., Reisch, T. et Bartsch, C. (2015). Suicide tourism: A pilot study on the Swiss phenomenon. *Journal of Medical Ethics, 41*(8), 611-617. https://doi.org/10.1136/medethics-2014-102091

7 Steck, N., Junker, C., Maessen, M., Reisch, T., Zwahlen, M. et Egger, M. (2014). Suicide assisted by right-to-die associations: A population based cohort study. *International Journal of Epidemiology, 43*(2), 614-622. https://academic.oup.com/ije/article/43/2/614/679913

8 Équivalent de l'aptitude à consentir au Québec.

9 Ces conditions sont celles d'EXIT Association pour le droit de mourir dans la dignité Suisse romande. Repéré à http://www.exit-geneve.ch/conditions.htm

10 *Gross c. Switzerland*, nº 67810/10, CEDH 2013.

11 Voir l'article 26 de la loi. Éditeur officiel du Québec. (2018, 1er avril). *Loi concernant les soins de fin de vie*. Repéré à http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/S-32.0001

12 Commission sur les soins de fin de vie. (2017). Rapport annuel d'activités. 1er juillet 2016 – 30 juin 2017. Repéré à http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique_133495&process=Original&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKwg+vIv9rjij7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz

13 Hintermeyer, P. (2000). *Le Monde de l'euthanasie* (1998-2010). *Questions de communication, 20*, 155-174. https://dx.doi.org/10.4000/questionsdecommunication.2031

14 Cartier, S. (2004). Suicide assisté – Dignitas n'est pas un modèle à suivre. *Le Devoir*. Repéré à http://www.ledevoir.com/non-classe/69244/suicide-assiste-dignitas-n-est-pas-un-modele-a-suivre

15 Dutrizac, B. et St-Pierre, A. (2004). Réplique de Benoît Dutrizac et André St-Pierre – Manon et Dignitas, le début d'un débat de société. *Le Devoir*. Repéré à http://www.ledevoir.com/non-classe/69758/replique-de-benoit-dutrizac-et-andre-st-pierre-manon-et-dignitas-le-debut-d-un-debat-de-societe

16 Karsoho, H., Fishman, J. R., Wright, D. K. et Macdonald, M. E. (2016). Suffering and medicalization at the end of life: The case of physician-assisted dying. *Social Science & Medicine, 170*(Supplement C), 188-196. https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2016.10.010

17 TVA Nouvelles. (2017). Forcé d'aller mourir en Suisse. Repéré à http://www.tvanouvelles.ca/2017/01/24/force-daller-mourir-en-suisse

Parent, S. (2017). Même si c'est légal au Canada, plus de Canadiens se réfugient en Suisse pour mettre fin à leur vie. *Radio-Canada International*. Repéré à http://www.rcinet.ca/fr/2017/02/06/meme-si-cest-legal-au-canada-plus-de-canadiens-se-refugient-en-suisse-pour-mettre-fin-a-leur-vie/

Lagacé, P. (2017). Mourir dignement, pour tous. *La Presse*. Repéré à http://www.lapresse.ca/debats/chroniques/patrick-lagace/201705/27/01-5102056-mourir-dignement-pour-tous.php

18 Robert, Y. (2017). Vers la mort à la carte ? Repéré à http://www.cmq.org/nouvelle/fr/vers-la-mort-a-la-carte.aspx

19 Richards, N. (2017). Assisted suicide as a remedy for suffering? The end-of-life preferences of British "suicide tourists". *Medical Anthropology, 36*(4), 348-362. https://doi.org/10.1080/01459740.2016.1255610

PALINDROME

Un nouveau magazine alliant santé et littérature

Parution du 2e numéro en octobre

magpalindrome.ca

Vous avez un potentiel remarquable.

On est là pour vous aider à le réaliser.

VOYEZ COMMENT.

fas.umontreal.ca/maFAS

Faculté des arts et des sciences

Université de Montréal et du monde.

Valérie Costanzo
valerie.costanzo@umontreal.ca
Programme de maîtrise
en droit

Sujet de recherche :
La création d'un tribunal
unifié de la famille au Québec

JUSTICE FAMILIALE SANS AVOCAT : MISSION IMPOSSIBLE ?

Le droit de la famille est susceptible de toucher à peu près tous les couples au Québec, même les conjoints non mariés. Tous peuvent devoir s'affronter en justice, particulièrement s'ils ont des enfants. En cas de conflit familial important, plusieurs personnes au Québec estiment ne pas être en mesure de payer un avocat pour les représenter. En l'absence de ressources publiques disponibles pour pallier ce manque, nombreuses sont celles qui doivent se débrouiller avec la justice sans aide. Parmi ces personnes, plusieurs peinent à formuler un raisonnement juridique et à faire valoir leurs droits.

La cause *Éric* c. *Lola*[1] a fait les manchettes en 2013 pour une histoire à première vue banale : un couple non marié avec trois enfants. Éric figure parmi les plus riches du Québec. Après leur séparation en 2008, Lola souhaite obtenir une pension alimentaire pour elle-même. Or, la loi ne prévoit pas un tel droit aux conjoints de fait. Sans avocat, le débat se serait terminé rapidement. Cependant, avec l'assistance de son avocate, Lola allègue que la loi québécoise est discriminatoire, puisqu'elle n'offre pas les mêmes protections aux couples en union de fait qu'aux couples mariés. En raison de l'importance de l'affaire et du réel débat sur la protection des conjoints non mariés, l'histoire se rend jusqu'à la Cour suprême, en 2013. Malgré le rejet de sa demande, Lola avait pu revendiquer ses droits, car contrairement à beaucoup de personnes au Québec, elle avait la capacité de payer des honoraires d'avocats.

Une représentation facultative

Partout au Canada, le droit à l'avocat est un droit fondamental uniquement en cas d'arrestation ou de détention. Quant au reste, notamment en matière familiale, la réponse avait été donnée par la Cour suprême du Canada en 2007 : le droit à l'avocat n'est pas fondamental, et ce, malgré le rôle central de ce dernier dans le système judiciaire[2]. De même, au Québec, bien que toute personne puisse se faire représenter par un avocat, elle peut aussi ne pas l'être[3]. Dans les faits, la représentation par avocat demeure exceptionnelle[4]. En d'autres mots, le système reconnaît qu'un individu peut éprouver de la difficulté à se débrouiller en justice sans avocat, mais en avoir un n'est aucunement obligatoire.

Le phénomène de la représentation sans avocat devant les tribunaux – ou de l'« autoreprésentation » – est en croissance au Québec. En 2012, le professeur de la faculté de droit de l'Université de Montréal (UdeM) Pierre-Claude Lafond estimait qu'au moins une personne n'était pas représentée par un avocat dans 42 % des quelque 28 000 dossiers de séparation, de divorce, de garde d'enfants ou de pension alimentaire[5]. La professeure au Département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) Emmanuelle Bernheim estimait cette proportion à 50 % en 2016[6]. Cette croissance peut s'expliquer par diverses raisons, comme l'acceptation sociale croissante du divorce et des relations familiales non traditionnelles, ainsi que par les honoraires élevés des avocats[7].

La justice, financièrement inaccessible

Au Québec, 69 % des citoyens estiment ne pas avoir les moyens financiers de recourir à un avocat en cas de différend[8]. L'**aide juridique*** est accessible uniquement à ceux qui ont un revenu brut annuel inférieur à 20 476 $. Ce revenu est légèrement en deçà de celui d'une personne qui travaille à temps plein au salaire minimum. Bien que ce seuil varie en fonction du nombre de personnes vivant sous

*** AIDE JURIDIQUE**
Service juridique public offert gratuitement ou à bas prix aux personnes financièrement admissibles qui en font la demande.

LES DIFFICULTÉS QUE LES PERSONNES NON REPRÉSENTÉES VIVENT AVEC LE SYSTÈME JUDICIAIRE RÉDUISENT LEURS CHANCES DE SUCCÈS ET AFFECTENT LEUR CAPACITÉ À FORMULER DES RAISONNEMENTS JURIDIQUES.

un même toit[9], la majorité des personnes non représentées ne sont en fait pas admissibles à l'aide juridique. Pour autant, elles ne peuvent assumer les honoraires élevés des avocats[10]. En effet, le taux horaire médian des avocats varie de 101 $ à 150 $[11]. Comble de l'ironie, même des avocats disent : « Je ne pourrais pas payer mes propres services. » Si cette affirmation se veut un peu humoristique, elle est alarmante : les honoraires élevés des avocats et l'inaccessibilité à l'aide juridique sont des barrières importantes à l'accès à la justice[12].

Évidemment, les honoraires élevés des avocats ne sont pas les seuls en cause ici. Les frais judiciaires des procédures au palais de justice de même que les autres services auxquels une personne doit avoir recours dans des dossiers judiciarisés (huissier, sténographe, experts, etc.) pèsent aussi dans la balance[13]. Ainsi, au Canada, un divorce à l'amiable coûte minimalement 1 845 $; un procès civil de deux jours coûte en moyenne 31 300 $, et un procès de cinq jours, 56 439 $[14]. Puisque la rémunération annuelle moyenne au Québec est de 45 950 $ par année, le système de justice est, de façon évidente, financièrement inaccessible[15].

Entre le marteau et l'enclume

Les deux tiers des Québécois et des Québécoises ne croient pas être en mesure de faire face à la justice seuls[16]. Si recommander à quelqu'un sans formation médicale d'être son propre médecin ou chirurgien semble impensable, demander à un individu sans formation juridique d'être son propre avocat le paraît tout autant. La majorité des personnes non représentées ne peuvent soutenir un raisonnement juridique dans l'interprétation des lois[17]. Par exemple, la lecture des décisions de la Cour d'appel du Québec révèle que les arguments des justiciables non représentés sont souvent rejetés, et plusieurs avocats praticiens constatent également leur difficulté à se retrouver seuls au palais de justice[18].

Les difficultés que les personnes non représentées vivent avec le système judiciaire réduisent leurs chances de succès et affectent leur capacité à formuler des raisonnements juridiques. En présence d'une personne non représentée, les juges doivent s'adapter. Ils doivent prendre plus de temps avec elle, notamment pour s'assurer qu'elle comprend le processus judiciaire et le rôle du juge, tout en restant – et surtout en paraissant – impartiaux[19]. Dans l'intervalle, d'autres causes ne sont pas entendues, la justice prend plus de temps, les coûts du système de justice augmentent, le tout, à la charge financière de l'État[20].

Les avocats doivent également s'adapter à cette réalité. Si la partie adverse est représentée par un avocat, celui-ci aura la délicate tâche d'aider la personne non représentée à comprendre le fonctionnement et les procédures à la cour, en s'assurant toutefois que son propre client ne perçoit pas cette aide comme un manque de loyauté[21]. Une étude effectuée auprès de 335 avocats pratiquant le droit familial en Ontario indique que 91 % de ceux-ci estiment que l'autoreprésentation est une situation problématique, tant pour les personnes non représentées que pour les avocats, les juges et le personnel des palais de justice qui y sont exposés[22]. Tout porte à croire que cette opinion est partagée par leurs confrères et consœurs québécois[23].

Une bouée de sauvetage

Un service d'avocats de garde en droit de la famille (SAGE) a été lancé en 2010 par le Barreau de Montréal et offre un soutien ponctuel aux personnes non représentées en matière familiale. Tout se déroule assez rapidement, et à la dernière minute. Lorsqu'une personne non représentée se présente à la Cour supérieure, un **greffier spécial*** ou un juge peut la diriger vers le comité

*** GREFFIER SPÉCIAL**
Officier de justice responsable des services administratifs d'un tribunal, et qui exerce parfois certaines fonctions de juge.

SAGE pour une consultation individuelle d'environ trente minutes avec l'avocat bénévole de garde. La consultation a lieu le matin même de l'arrivée de la personne non représentée au palais de justice.

Cette consultation consiste en une séance d'information juridique de base. L'avocat explique la procédure en matière familiale et remet au besoin de la documentation à la personne non représentée. À la fin de la consultation, l'avocat l'encourage à se rendre ultérieurement à un **centre de justice de proximité*** pour obtenir plus de soutien.

*** CENTRES DE JUSTICE DE PROXIMITÉ**
Organismes communautaires qui offrent des services gratuits d'information juridique, de soutien et d'orientation.

Le comité SAGE entraîne plusieurs retombées potentielles, notamment celles d'accélérer le traitement des demandes, de guider les personnes non représentées, de même que d'éviter que le juge ou l'avocat de la partie adverse se retrouvent dans une situation délicate, comme mentionné plus tôt. Malheureusement, aucun suivi n'est fait avec les personnes non représentées; au terme de la consultation, elles sont à nouveau seules. Bien qu'aucune étude à ce jour ne porte sur le comité SAGE, le manque de ressources laisse penser qu'un suivi personnalisé n'est pas possible. Pour cette même raison, au total, 1 500 consultations ont été données par le comité SAGE entre 2010 et 2016 sur environ 35 000 dossiers en matière familiale comportant au moins une partie non représentée[24]. De plus, puisque les consultations fonctionnent par une recommandation par un juge ou un greffier spécial et qu'elles doivent être traitées le matin même, l'hypothèse que les juges et greffiers spéciaux envoient au comité SAGE uniquement les cas plus sérieux, pour ne pas surcharger l'avocat de garde, peut être avancée. Or, en l'absence d'étude à ce sujet, ni une validation de cette hypothèse ni une évaluation des services offerts pour savoir s'ils répondent aux besoins réels ne peuvent être effectuées.

Or, au Québec, plusieurs personnes aux prises avec un conflit devant les tribunaux n'ont pas accès aux services d'un avocat, faute d'argent.

La recherche pour un accès à la justice

Bien que l'assistance d'un avocat en droit familial soit d'une grande utilité, elle n'est pas obligatoire. Or, au Québec, plusieurs personnes aux prises avec un conflit devant les tribunaux n'ont pas accès aux services d'un avocat, faute d'argent. Au palais de justice, la présence de ces personnes non représentées gêne les avocats et les juges, qui doivent alors concilier des rôles

parfois contradictoires. En fin de compte, ces personnes peinent à respecter la procédure et parviennent difficilement à faire valoir leurs droits.

Les personnes non représentées se retrouvent dans à peu près tous les domaines du droit. Pour mieux diagnostiquer la situation et apporter des solutions durables, des chercheurs de l'UQAM et de l'UdeM du projet Accès au droit et à la justice (ADAJ) travaillent présentement à l'étude du phénomène dans des cliniques juridiques, notamment par des entrevues de groupe, de l'observation et des suivis. Les chercheurs envisagent l'établissement d'un projet pilote à Montréal en partenariat entre autres avec la Clinique juridique du Mile End, qui permettra de soutenir des personnes non représentées et de leur offrir un suivi[25]. Un volet d'accompagnement moral s'ajoute à l'accompagnement juridique pour les personnes non représentées. L'espoir est que tous pourront éventuellement bénéficier de cette initiative et avoir accès au système de justice à un coût abordable. Après tout, Éric et Lola ne sont pas seuls à avoir besoin des tribunaux.

RÉFÉRENCES

1 *Éric* c. *Lola*, 2006 QCCS 2850 ; 2010 QCCA 1978 ; 2013 CSC 5.

2 *Colombie-Britannique (PG)* c. *Christie*, [2007] R.C.S. 873, par. 26.

3 *Charte des droits et libertés de la personne*, RLQR, c. C-12, art. 34.

4 Bernheim, E. et Laniel, R.-A. (2015). Le droit à l'avocat, une histoire d'argent. *Revue du Barreau canadien, 93*, p. 15-16.

5 Lafond, P.-C. (2012). *L'accès à la justice civile au Québec : portrait général*. Cowansville, Qc : Yvon Blais, p. 55.

Cour supérieure du Québec. (2015). *Rapport d'activités 2010-2014*. Montréal, Qc.

6 Bernheim, E. (2016). Seul-e devant la justice : état de la situation québécoise. *Nouveaux Cahiers du socialisme, 16*, p. 61.

7 Berenson, S. K. (2001). A family law residency program: A modest proposal in response to the burdens created by self-represented litigants in family court. *Rutgers Law Journal, 33*(1), p. 116-118.

8 Ministère de la Justice du Québec. (2017). *Rapport annuel de gestion 2016-2017*. Québec, Qc, p. 17.

9 *Règlement sur l'aide juridique*, c. A-14, r. 2, art. 18 al. 1 (1). Le seuil est de 25 050 $ pour une famille formée d'un adulte et d'un enfant ; de 26 742 $ pour une famille formée d'un adulte et de deux enfants ou plus ; de 28 494 $ pour une famille formée de conjoints sans enfant ; de 31 881 $ pour une famille formée de deux conjoints avec un enfant ; et de 33 574 $ pour une famille formée de deux conjoints et de deux enfants ou plus.

10 Barreau du Québec. (2004). *Rapport de la Maison de justice de Québec*. Québec, Qc, p. 9.

11 Barreau du Québec. (2015). *Barreau-mètre 2015 : la profession mise à jour*. Québec, Qc, p. 9. Repéré à https://www.barreau.qc.ca/pdf/publications/barreau-metre-2015-MAJ.pdf

12 Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale. (2013). *L'accès à la justice en matière civile et familiale. Une feuille de route pour le changement*. Repéré à http://www.cfcj-fcjc.org/sites/default/files/docs/2013/AC_Report_French_Final.pdf

13 Bernheim, *op. cit.*, p. 63.

14 McKierman, M. (2015). The going rate. *Canadian Lawyer*, p. 33. Repéré à http://www.canadianlawyermag.com/staticcontent/images/canadianlawyermag/images/stories/pdfs/Surveys/2015/CL_June_15_GoingRate.pdf

15 La Presse Canadienne. (2018). Le salaire moyen atteint 988 $ par semaine au Canada. *La Presse*. Repéré à http://www.lapresse.ca/affaires/economie/201801/25/01-5151366-le-salaire-moyen-atteint-988-par-semaine-au-canada.php

Bernheim, *op. cit.*, p. 63-64.

16 Ministère de la Justice du Québec, *op. cit.*, p. 39.

17 Baudouin, J.-L. (2003). L'illisible : la lecture contemporaine de la loi et du jugement. Dans Y. Gendreau (dir.), *Le lisible et l'illisible* (p. 1-23). Montréal, Qc : Thémis/CRDP.

18 Bernheim et Laniel, *op. cit.*, p. 6.

19 De Michele, M. (2012). La partie qui n'est pas représentée par un avocat. Dans Barreau du Québec (dir.), *Éthique, profession juridique et société. Collection de droit 2011-2012* (p. 137-143). Montréal, Qc : Yvon Blais.

20 Ministère des Finances du Québec. (2017). *Budget des dépenses 2017-2018. Renseignements supplémentaires*. Repéré à https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/17-18/renseignementsSupplementaires.pdf

21 Pidgeon, R. (2006). L'avocat et la partie non représentée : jusqu'où le Tribunal peut-il repousser les limites déontologiques de l'avocat de la partie représentée ? Dans Barreau du Québec (dir.), *Développements récents en déontologie, droit professionnel et disciplinaire* (vol. 431, p. 95-107). Cowansville, Qc : Éditions Yvon Blais.

22 Birnbaum, R. et Bala, N. (2012). Views of Ontario lawyers on family litigants without representation. *University of New Brunswick Law Journal, 63*, p. 108.

23 De Michele, M. et Lalonde, L. (2011). « Tendances ». Accès à la justice – Seul devant la Cour. Comment traiter avec la partie non représentée ? Dans Barreau du Québec (dir.), *Congrès annuel*. Repéré à https://edoctrine.caij.qc.ca/congres-du-barreau/2011/1754941528

Les personnes non représentées font l'objet d'un sombre portrait dans certains articles de doctrine québécoise, où ils sont parfois confondus avec les plaideurs quérulents : *Paradis* c. *Beauvais*, 2009 QCCS 1362 ; *Productions Pixcom inc.* c. *Fabrikant*, 2005 QCCA 703.

24 Barreau de Montréal. (2017). Service d'avocats de garde (SAGE). Repéré à https://www.barreaudemontreal.qc.ca/avocats/service-davocats-de-garde-sage

Lafond, *op. cit.*

25 Bahary, A., Bernheim, E., Bernier, D., Guénette, L. et Jannard, L.-P. (2018). *La force du suivi personnalisé pour les personnes autoreprésentées. Rapport de recherche sur la Clinique juridique du Mile-End*. Repéré à http://adaj.ca/docs/medias/rapportderecherchesinglepage.pdf

MRE

MOIS DE LA RECHERCHE ÉTUDIANTE

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES POUR LE MOIS DE LA RECHERCHE ÉTUDIANTE DE

MARS 2019 !

INSCRIVEZ-VOUS
ET OBTENEZ
JUSQU'À **1200 $**!

DATE LIMITE : 15 JANVIER

FICSUM.COM

FICSUM
FONDS D'INVESTISSEMENT
DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PAVILLON MARGUERITE-D'YOUVILLE
2375, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, BUREAU 1125-7
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1A8

POLICE ET INTERVENANTS :
UNE ÉQUIPE POUR SAUVER LE MONDE EN CRISE.

KIM CHOINIÈRE. ÉTUDIANT À LA MAÎTRISE EN CRIMINOLOGIE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.

JACQUES GOLDSTYN
GÉOLOGUE, BSc UdeM

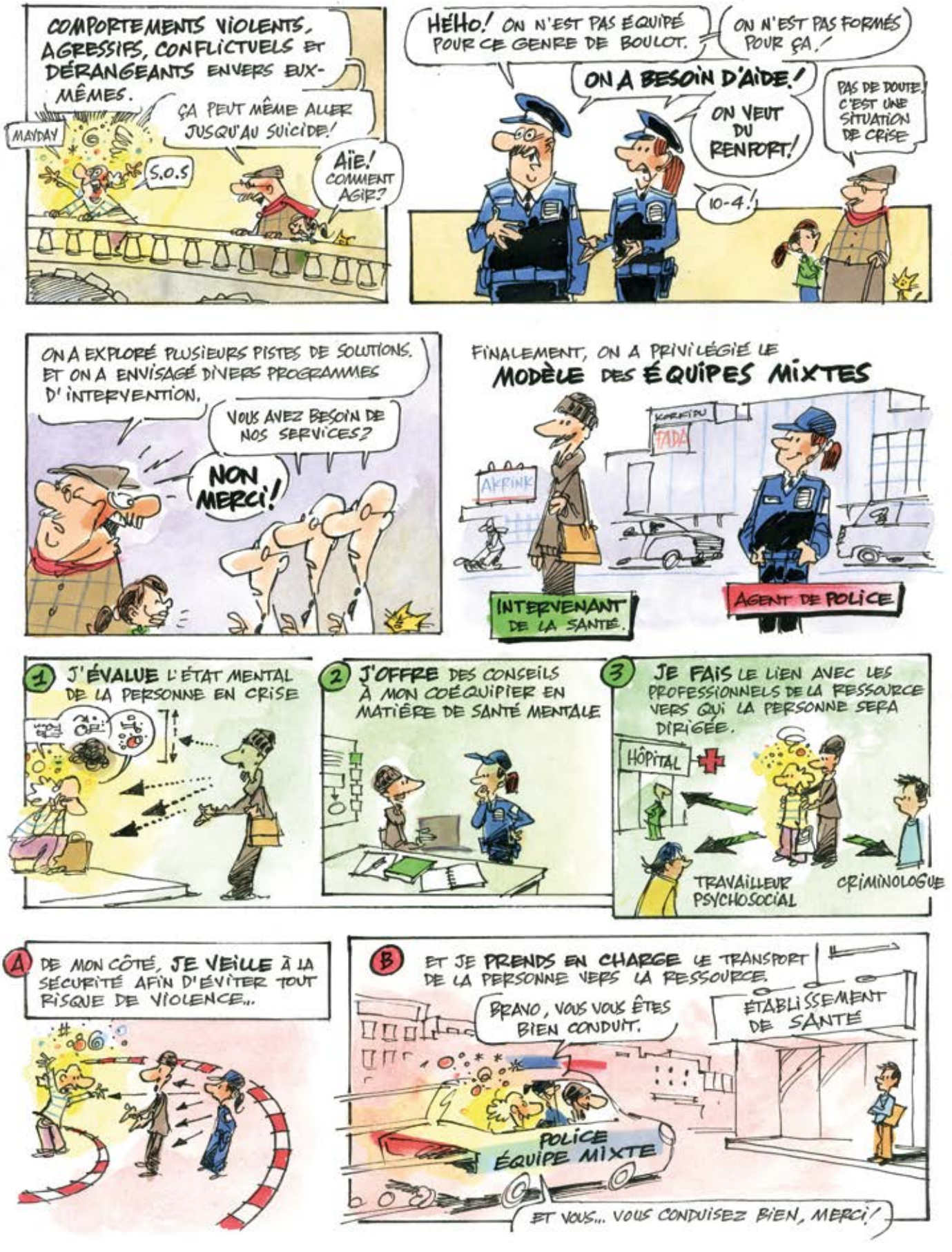
COMPORTEMENTS VIOLENTS, AGRESSIFS, CONFLICTUELS ET DÉRANGEANTS ENVERS EUX-MÊMES.
MAYDAY
S.O.S
ÇA PEUT MÊME ALLER JUSQU'AU SUICIDE!
AÏE! COMMENT AGIR?
HÉHO! ON N'EST PAS ÉQUIPÉ POUR CE GENRE DE BOULOT.
ON N'EST PAS FORMÉS POUR ÇA!
ON A BESOIN D'AIDE!
ON VEUT DU RENFORT!
10-4!
PAS DE DOUTE, C'EST UNE SITUATION DE CRISE
ON A EXPLORÉ PLUSIEURS PISTES DE SOLUTIONS. ET ON A ENVISAGÉ DIVERS PROGRAMMES D'INTERVENTION.
VOUS AVEZ BESOIN DE NOS SERVICES?
NON MERCI!
FINALEMENT, ON A PRIVILÉGIÉ LE MODÈLE DES ÉQUIPES MIXTES
AKPINK
KARATDU
TADA
INTERVENANT DE LA SANTÉ.
AGENT DE POLICE
1 J'ÉVALUE L'ÉTAT MENTAL DE LA PERSONNE EN CRISE
2 J'OFFRE DES CONSEILS À MON COÉQUIPIER EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE
3 JE FAIS LE LIEN AVEC LES PROFESSIONNELS DE LA RESSOURCE VERS QUI LA PERSONNE SERA DIRIGÉE.
HÔPITAL
TRAVAILLEUR PSYCHOSOCIAL
CRIMINOLOGUE
A DE MON CÔTÉ, JE VEILLE À LA SÉCURITÉ AFIN D'ÉVITER TOUT RISQUE DE VIOLENCE...
B ET JE PRENDS EN CHARGE LE TRANSPORT DE LA PERSONNE VERS LA RESSOURCE.
BRAVO, VOUS VOUS ÊTES BIEN CONDUIT.
ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ
POLICE ÉQUIPE MIXTE
ET VOUS... VOUS CONDUISEZ BIEN, MERCI!

VOUS ÊTES JOURNALISTE ?
NON, ÉTUDIANT EN CRIMINOLOGIE. L'OBJECTIF DE MON PROJET DE RECHERCHE EST DE COMPRENDRE LES MÉCANISMES DE FONCTIONNEMENT DE CES ÉQUIPES MIXTES
HÔPITAL
IL N'Y A PAS DE SOT MÉTIER

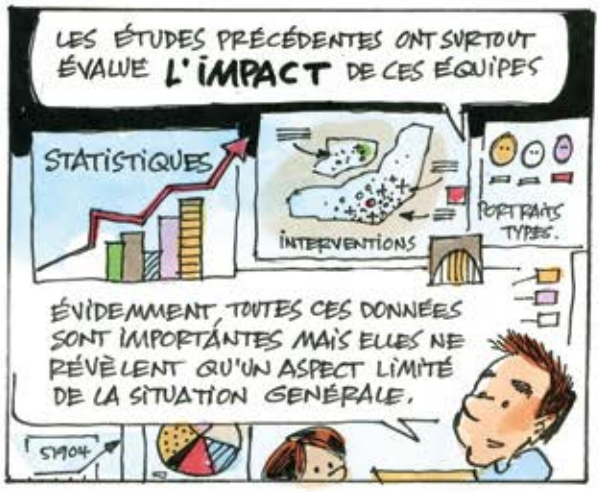
LES ÉTUDES PRÉCÉDENTES ONT SURTOUT ÉVALUÉ L'IMPACT DE CES ÉQUIPES
STATISTIQUES
INTERVENTIONS
PORTRAITS TYPES.
ÉVIDEMMENT, TOUTES CES DONNÉES SONT IMPORTANTES MAIS ELLES NE RÉVÈLENT QU'UN ASPECT LIMITÉ DE LA SITUATION GÉNÉRALE.
SYNOP

POUR ÉTUDIER LE FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPES MIXTES, J'ADOPTE UNE APPROCHE PHÉNOMÉNOLOGIQUE
J'ÉCARTE TOUTE INTERPRÉTATION ABSTRAITE
JE ME LIMITE À LA DESCRIPTION DES SEULS PHÉNOMÈNES PERÇUS
VOUS ÊTES DÉTECTIVE ?

J'AGIS SUR LE TERRAIN À LA FAÇON D'UN ETHNOLOGUE.

J'OBSERVE, JE NOTE SYS-TÉ-MA-TI-QUE-MENT.
VOUS ÊTES SYSTÉMO-GRAPHE ?
JE FAIS DE L'ETHNOGRAPHIE.

JE COLLECTE DES INFORMATIONS SUR LES CONTEXTES ET LES INTERACTIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS
CLAP!
SILENCE. ON TOURNE
CHUUUUT! TACT, CALME ET DISCRÉTION!
ET LE BUT DE TOUT ÇA ?

ULTIMEMENT, CE PROJET OFFRIRA DES PISTES SUR LES APPROCHES À PRIVILÉGIER AFIN DE LIMITER L'USAGE DE LA FORCE.
Une victoire obtenue par la violence est une défaite, car elle est momentanée
– GANDHI
S.O.S

IL FAUT TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR FAVORISER LA PRISE EN CHARGE PAR LE MILIEU COMMUNAUTAIRE...
SOS SANTÉ MENTALE
RESSOURCES
BIENVENUE
CENTRE DE CRISE

... ET ÉVITER AINSI LA JUDICIARISATION DES PERSONNES EN SITUATION DE CRISE.
merci
BREF, TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN

En rédaction?

Étudiants des cycles supérieurs,
vous êtes les bienvenus aux matinées de rédaction!

Bibliothèque des lettres et sciences humaines
Local 3091
8 h à 12 h
Tous les mardis, mercredis et jeudis

Thèsez-vous? ENSEMBLE

les bibliothèques / UdeM

FICSUM | FONDS D'INVESTISSEMENT DES CYCLES SUPÉRIEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Université de Montréal

FICSUM

LE FICSUM, AU SERVICE DES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS

DIRE

LA RECHERCHE À VOTRE PORTÉE

PUBLIEZ DANS LA REVUE *DIRE* ET REMPORTEZ **JUSQU'À 1250 $**.

SOUTIEN FINANCIER

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT? OBTENEZ **JUSQU'À 600 $**!

MRE

MOIS DE LA RECHERCHE ÉTUDIANTE

PRÉSENTEZ VOS DERNIERS RÉSULTATS DE RECHERCHE ET RECEVEZ **JUSQU'À 1200 $**.

NOUVELLES

JOIGNEZ LA CONVERSATION.

FICSUM.COM

FICSUM

FONDS D'INVESTISSEMENT
DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PAVILLON MARGUERITE-D'YOUVILLE
2375, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, BUREAU 1125-7
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1A8